

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025

PROCÈS- VERBAL



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 9 juillet au 12 août 2025 au montant de 1 754 345,88 \$ tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Affectation de surplus à des services juridiques et des honoraires professionnels en ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a traité, en 2025, plus de dossiers juridiques que prévu au budget;

CONSIDÉRANT QUE des dépenses relatives à des services professionnels en ressources humaines non prévus au budget ont été requises;

D'AFFECTER un montant de 80 000 \$ à des services juridiques et des honoraires professionnels en ressources humaines;

DE FINANCER cette dépense par une affectation du surplus accumulé;

DE DÉCRÉTER que tout solde résiduaire sera retourné à son fonds d'origine.

1. Administration et affaires courantes

1.5 Vente du lot 3 002 576 situé sur la 388^e Avenue

CONSIDÉRANT QUE la demande citoyenne pour l'acquisition du lot 3 002 576 du cadastre du Québec situé sur la 388^e Avenue et appartenant à la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat reçu le 7 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QUE le requérant est propriétaire du lot 2 766 983 adjacent et que, par l'achat de ce lot, celui-ci tendrait vers la conformité au niveau de la superficie minimum requise;

CONSIDÉRANT QU' aucun des services de la Municipalité ne s'est opposé à cette vente;

D'AUTORISER la vente du lot 3 002 576 du cadastre du Québec d'une superficie de 179,5 m² à René Gagnon et Pauline Lavoie, sans garantie légale, aux risques et périls de l'acquéreur, pour la somme de 2 000 \$ plus les taxes applicables;

1. Administration et affaires courantes

1.6 Acquisition des rues du Morio, Saturnie, du Monarque et du Tigré

CONSIDÉRANT le développement résidentiel et les travaux d'infrastructure des rues du Morio, Saturnie, du Monarque et du Tigré;

CONSIDÉRANT la signature du protocole PE-21-42 relatif aux travaux municipaux intervenu entre la Municipalité et le promoteur;

CONSIDÉRANT l'acceptation finale des travaux émise par Équipe Laurence en date du 16 juin 2025;

D'AUTORISER la cession des lots 6 441 725, 6 441 726, 6 441 727 et 6 441 728 du cadastre du Québec étant la rue du Morio, Saturnie, du Monarque et du Tigré, par la compagnie 9305-5689 Québec inc., représentée par Patrick Bissonnette;

DE DÉCRÉTER que les frais d'honoraires professionnels seront assumés par le cédant;

1. Administration et affaires courantes

1.7 Amendement à la résolution 2025-06-195 concernant l'acquisition du lot 2 533 093 sur le chemin des Hauteurs

CONSIDÉRANT les délais pour notarié une vente en période estivale;

CONSIDÉRANT QUE le prix convenu entre les parties était valide jusqu'en juillet 2025 et que la vente n'a pas pu se concrétiser dans le délai convenu;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du terrain a augmenté son prix de vente de 3 500 \$;

D'AMENDER la résolution 2025-06-195 afin de modifier le prix d'achat du lot 2 533 093 situé sur le chemin des Hauteurs pour un montant de 18 500 \$.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Octroi de contrat - Remplacement de la transmission du chargeur frontal - (2025TP18-CGG)

D'OCTROYER le contrat pour le remplacement de la transmission du chargeur frontal à Brandt Tractor au montant de 54 233,04 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du contrat de vente;

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat - Installation de bornes sèches (2025SSI01 - AOP)

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS (avant taxes)
9161 4396 Québec inc.	177 000 \$
SOS Bornes sèches	203 254 \$

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Octroi de contrat - Installation de bornes sèches (2025SSI01 - AOP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public n° 2025SSI01-AOP pour l'installation de bornes sèches;

D'OCTROYER le contrat pour l'installation de bornes sèches à 9141-4396 Québec inc., au montant de 177 000 \$ plus les taxes applicables, selon les conditions et modalités du document d'appel d'offres;

DE FINANCER cette dépense par le Règlement d'emprunt n° 1252-23;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-200-00-721.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Ajustement au contrat 2024GEN02- CGG pour des services d'ingénierie de structure et d'électromécanique

D'AUTORISER le paiement des honoraires supplémentaires pour des services d'ingénierie de structure et d'électromécanique au montant de 19 160 \$ plus les taxes applicables;

DE FINANCER la dépense par le Règlement n° 1261-24;

D'IMPUTER la dépense au poste budgétaire 22-300-01-722.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement n° 1271-25

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement n° 1271-25 décrétant une dépense et un emprunt de 360 000 \$ pour des tests de fiabilité et des travaux d'amélioration d'infrastructure de l'aqueduc municipal sur le chemin des Hauteurs pour un montant de 18 500 \$.

**DÉPÔT & AVIS
DE MOTION**



2. Soumission, contrats et règlements

2.5 Dépôt et avis de motion - Règlement n° 739-97-05 modifiant le Règlement n° 739-97 concernant le fonds de roulement

Ce règlement a pour but d'augmenter le fonds de roulement de 600 000 \$ à même les surplus accumulés.

**DÉPÔT & AVIS
DE MOTION**



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion - Règlement n° 1255-24-01 modifiant le Règlement n° 1255-24 décrétant une dépense et un emprunt de 586 000 \$ pour la construction d'une réserve d'abrasifs

Ce règlement a pour but de modifier le montant de la dépense et de l'emprunt et de remplacer l'annexe de l'estimation des coûts.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.7 Dépôt et avis de motion - Règlement n°1261-24-01 modifiant le Règlement n° 1261-24 décrétant une dépense et un emprunt de 6 500 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal

Ce règlement a pour but de modifier le montant de la dépense et de l'emprunt.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.8 Dépôt et avis de motion - Règlement SQ-900-57 modifiant le règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

2025	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, ressources humaines et communications	4	4	3	4	4	4	4	5				
Greffe	3	3	3	3	3	3	4	4				
Finances	5	5	5	5	4	5	5	5				
Travaux publics	12	12	13	14	20	29	30	29				
Urbanisme	6	6	6	6	6	6	7	8				
Environnement	4	3	4	5	5	5	6	6				
Loisirs	4	4	5	5	5	8	22	21				
Culture et bibliothèque	11	11	11	11	11	11	11	11				
Sécurité incendie	26	26	26	26	26	26	26	26				
Sécurité communautaire	2	2	2	3	3	13	21	21				
Parcs et espaces verts	8	8	8	7	6	8	9	9				

3. Ressources humaines

- 3.2 Lettres d'ententes 2025-006 - création de poste à la division parcs et espaces verts et 2025-007 - intégration des lettres d'ententes 2022-002, 2022-003, 2022-004 et 2023-003

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Programmation – Travaux routier 2025

ROUTES	EMPLACEMENTS	DISTANCE EN MÈTRES
Ch. du Lac- Connelly	Du ch. de la Carrière jusqu'au ch. du petit Ruisseau	1 200
Ch. du Mont-Rolland	Du ch. du Lac-Montaubois jusqu'à la limite de Piedmont	800
Ch. du Lac-Bertrand	De la rue Dion jusqu'à la rue de l'Équerre	210
Ch. du Lac-Bertrand	Du 223 jusqu'au 269 ch. du Lac-Bertrand	400
59 ^e et 51 ^e Avenue	Du 63, 59 ^e Av. jusqu'au 238, 51 ^e Av.	1 000
Rue de l'Érablière Ouest	De la rue de l'Érablière Est jusqu'au 31, rue de l'Érablière Ouest	268
305 ^e Avenue	Du 95 au 31, 305 ^e Av.	450
Rue Desjardins	Entre la 81 ^e Av. et la 90 ^e Av.	1 000
Rue Louben	Au complet	198

L'avancement des travaux peut varier selon la météo et la disponibilité des sous-traitants.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Programmation – Travaux routier 2025

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAUX/ ROCHES	PULVÉRISATION PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. du Lac- Connelly	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %
Ch. du Mont-Rolland	100 %	100 %	40 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Lac-Bertrand	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %
Ch. du Lac-Bertrand	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %
59 ^e et 51 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue de l'Érablière Ouest	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
305 ^e Avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Desjardins	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %
Rue <u>Louben</u>	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en septembre

- Opération de colmatage de nids de poule;
- Installation de pavage à la pièce (patch);
- Nivelage et réparation des chemins;
- Vidange des trous d'homme et des trappes à sédiments.

RAPPEL:

- Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
- Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
- Remplir le formulaire en ligne pour recevoir des matériaux d'excavation.



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223 Chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J8A 1A1
Téléphone : (450) 563-2305 Télécopieur : (450) 563-2367

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

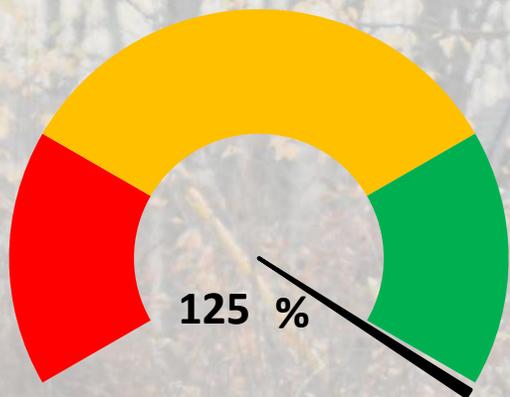
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Installation septique	36
Abattage d'arbres (10 et moins)	27
Ouvrage de prélèvement des eaux	19
Construction neuve maison	16
Garage détaché	10
Rénovation / amélioration rés. + 5000 \$	10
Piscine hors terre	8
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	7

Comparatif	Mensuel (juillet 2025)			Annuel		
	2025	2024	Diff.	2025	2024	Diff.
Nombre émis	176	160	+ 16	821	827	- 6
Valeur totale	10 176 686 \$	7 068 385 \$	+ 3 108 301 \$	49 167 876 \$	42 218 079 \$	+ 6 949 797 \$
Résidence						
▪ Nombre	16	10	+ 6	76	62	+ 14
▪ Valeur	6 714 000 \$	4 441 664 \$	+ 2 272 336 \$	32 513 473 \$	24 265 464 \$	8 248 009 \$
Installation septique	36	23	+ 13	158	99	+ 59

5. Urbanisme

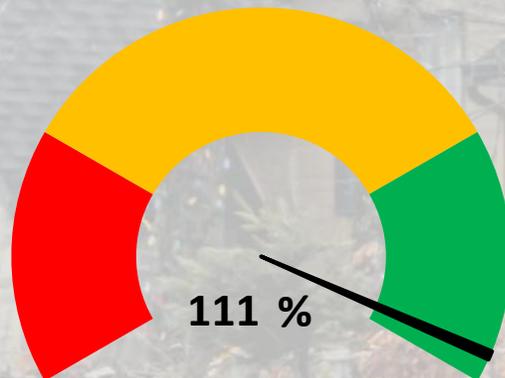
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - **JUILLET** 2025



Reçue	8
Complétée	10

REQUÊTES - **ANNÉE** 2025



Reçue	27
Complétée	30

Requête(s) reçue(s) en juillet	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	2
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	4
Terrain	1

Requête(s) complétée(s) en juillet	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	6
Terrain	1

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

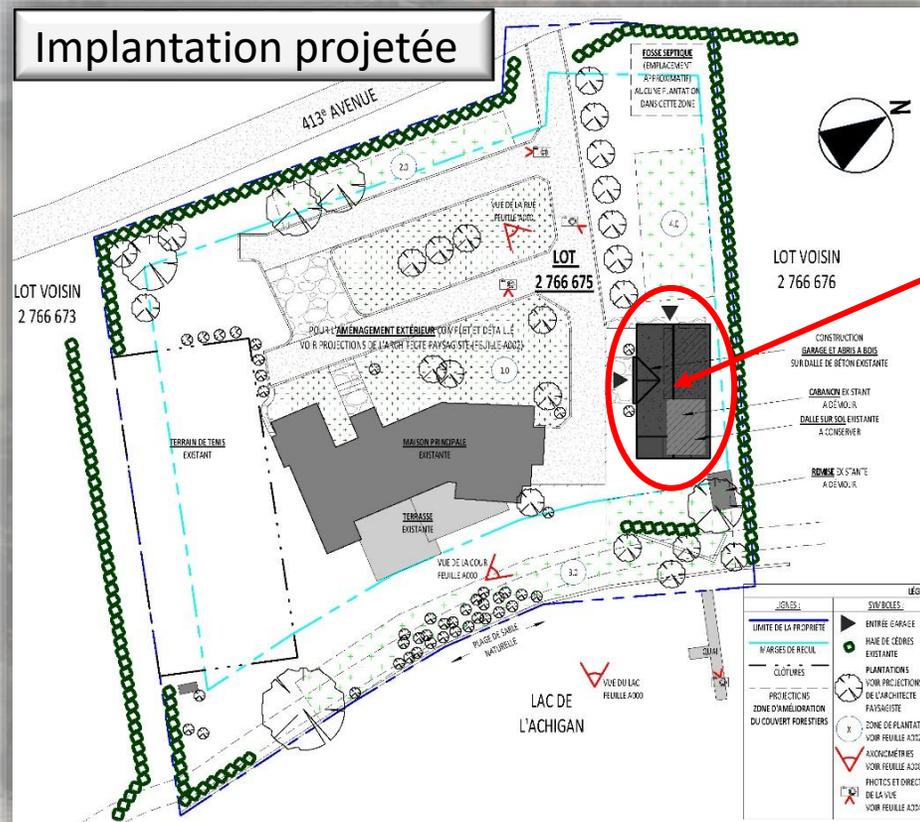
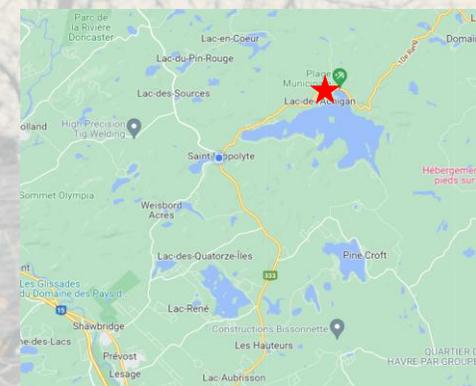
DÉROGATIONS MINEURES



5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0028: 16, 413^e Avenue

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser, pour le garage détaché projeté, un empiétement d'au maximum 1,8 mètre dans la marge latérale gauche de 2 mètres sur un terrain de plus de 1 500 m².



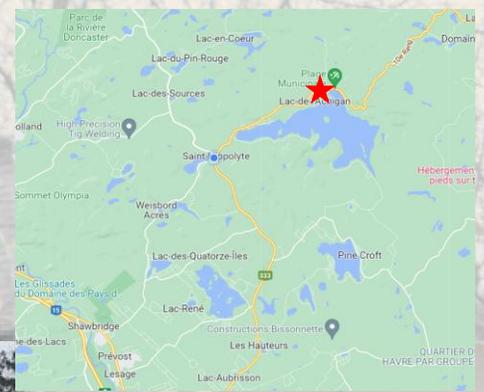
Garage et abris à bois projetés

RECOMMANDATION

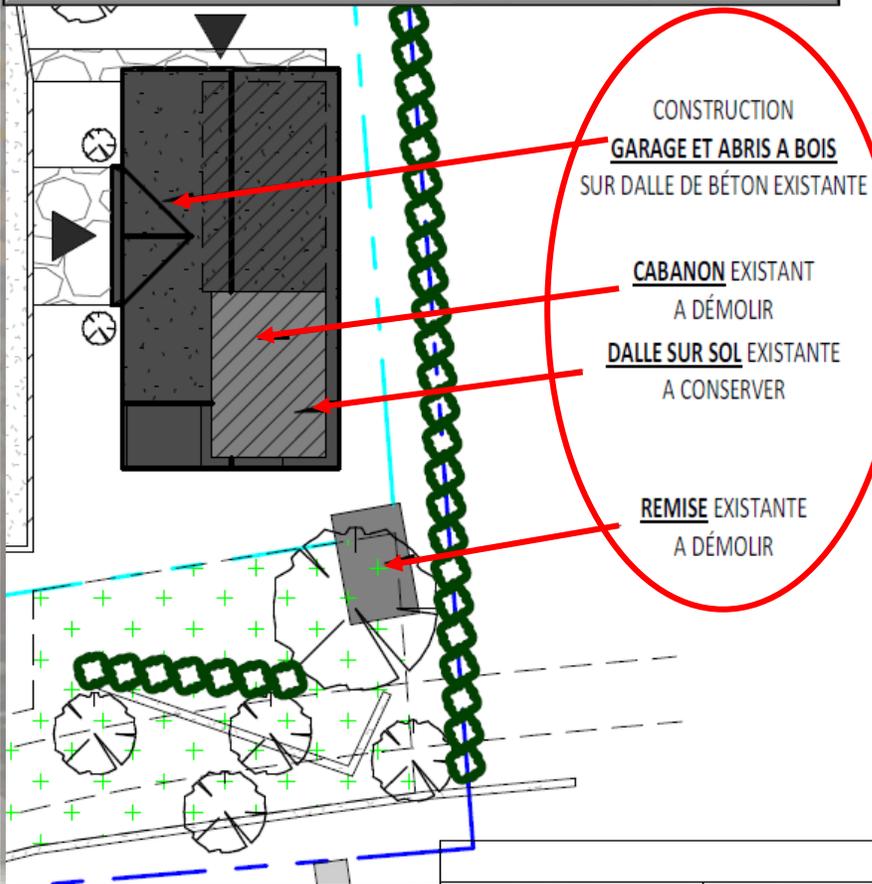
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0028: 16, 413^e Avenue...suite



Implantation projetée (agrandissement)



Situation actuelle



Cabanon existant à démolir

Dalles existantes conservées

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

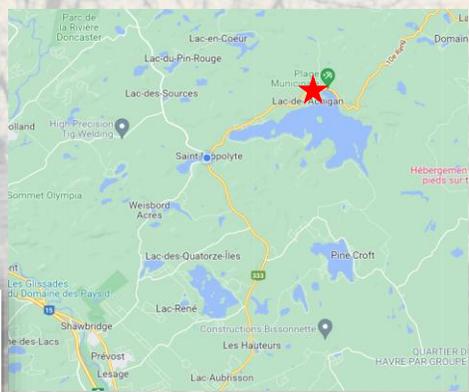
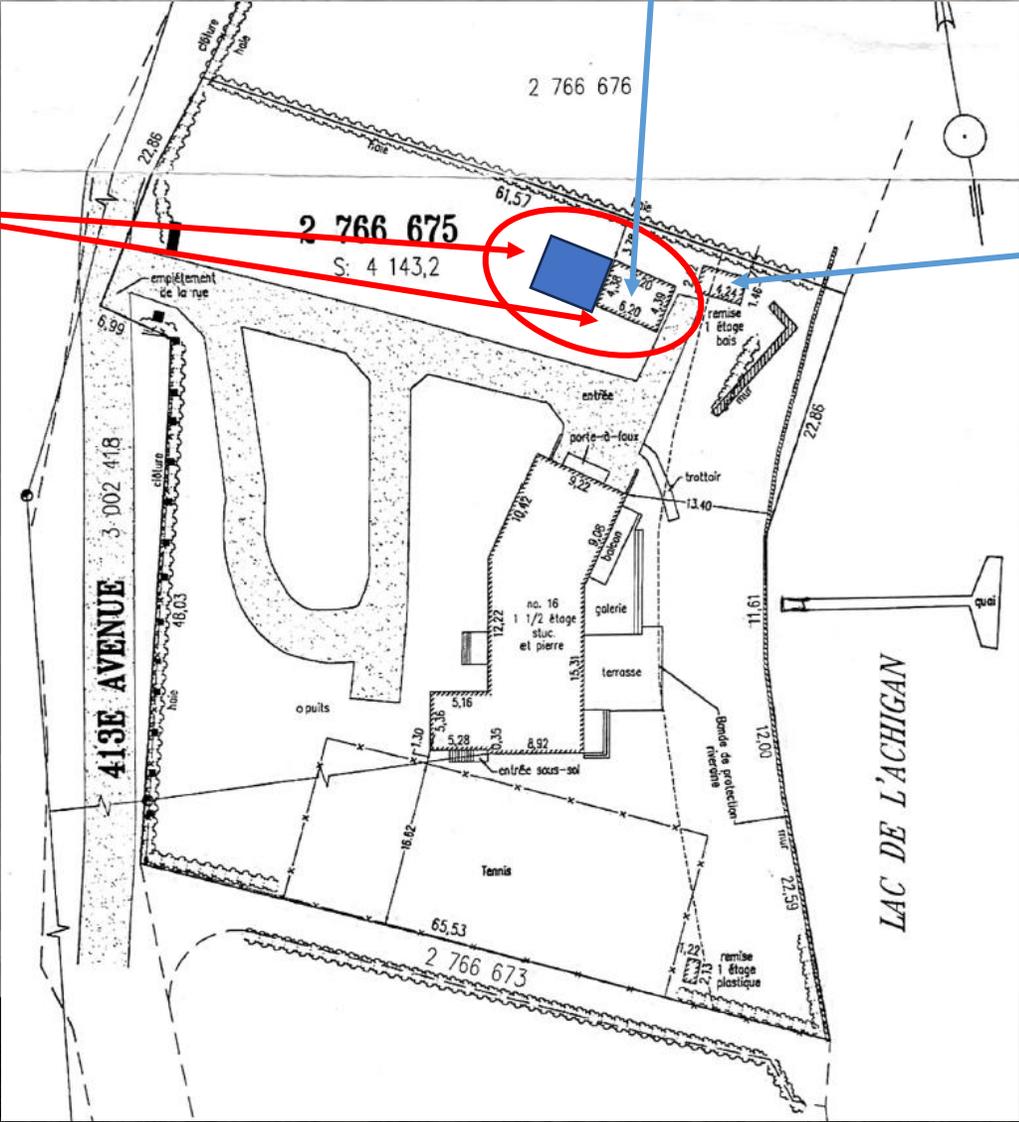
5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0028: 16, 413^e Avenue...suite

Dalles existantes conservées à 3,28m de la ligne latérale (empiètement d'au maximum 1,8 m dans la marge latérale de 2 m, marge calculée à partie de la bande tampon latérale de 3 m)

Cabanon existant à démolir

Remise à démolir

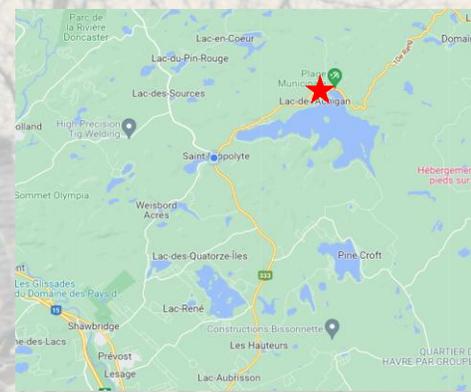


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2025-0028: 16, 413^e Avenue...suite



LÉGENDE DES MATÉRIAUX :

1.0 - REVÊTEMENT DE BOIS

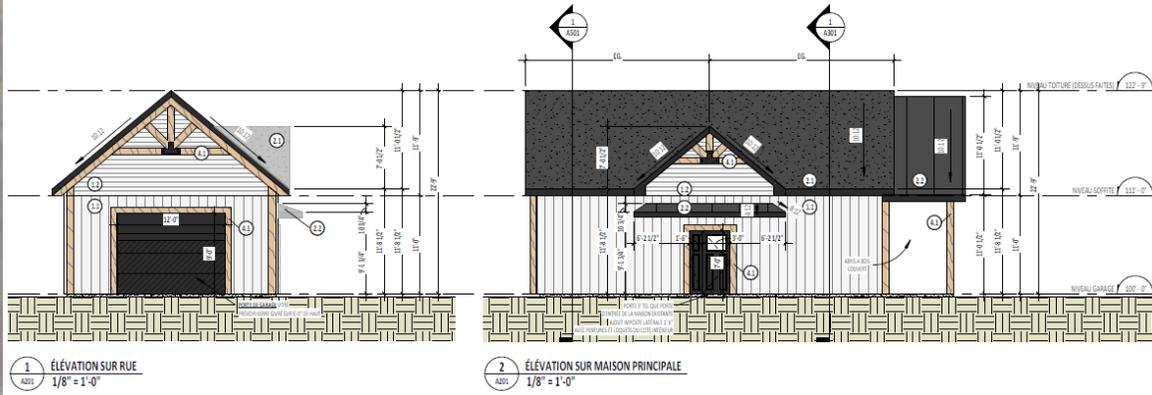
- 1.1 - REVÊTEMENT DE BOIS VERTICAL BLANC MANUFACTURIER ET COULEUR TEL QUE MAISON EXISTANTE
- 1.2 - REVÊTEMENT DE BOIS HORIZONTAL BLANC MANUFACTURIER ET COULEUR TEL QUE MAISON EXISTANTE

2.0 - TOITURES

- 2.1 - TOITURE EN BARDEAU D'ASPHALTE MANUFACTURIER ET COULEUR TEL QUE MAISON EXISTANTE
- 2.2 - TOITURE EN TÔLE GRIS ANTHRACITE MANUFACTURIER ET COULEUR TEL QUE MAISON EXISTANTE

3.0 - PORTES ET FENÊTRES

- 3.1 - PORTES ET FENÊTRES GRIS ANTHRACITE MANUFACTURIER ET COULEUR TEL QUE MAISON EXISTANTE
- 4.0 - BOIS MASSIF
- 4.1 - BOIS MASSIF MANUFACTURIER ET COULEUR TEL QUE MAISON EXISTANTE



Perspectives 3D



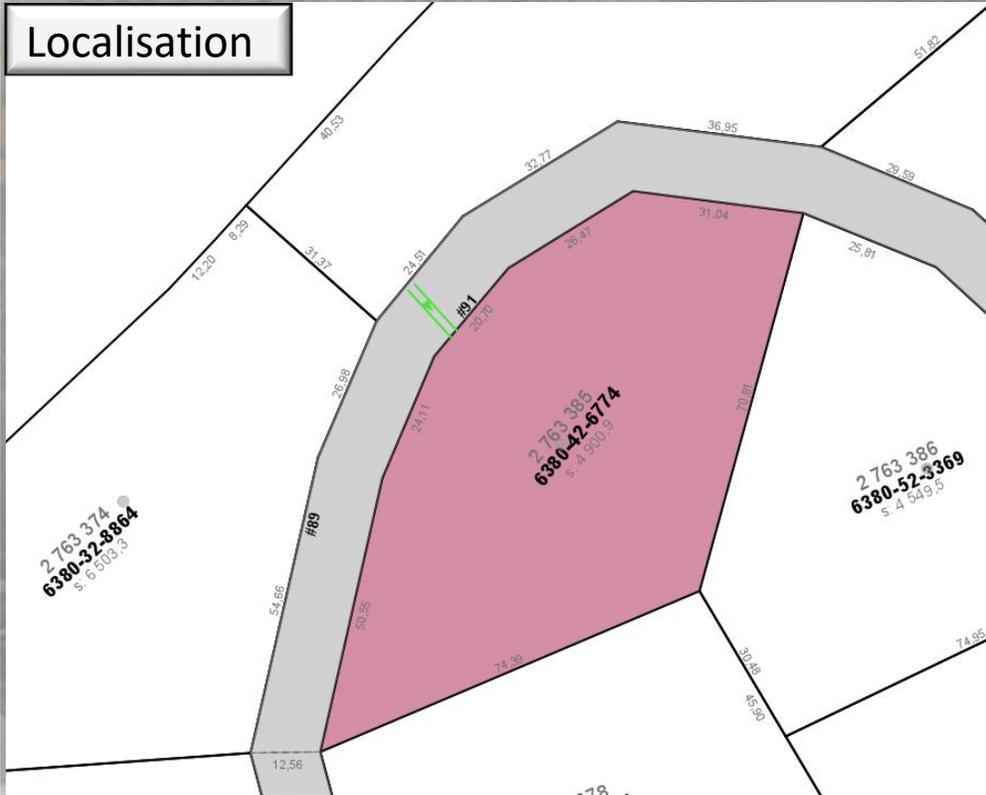
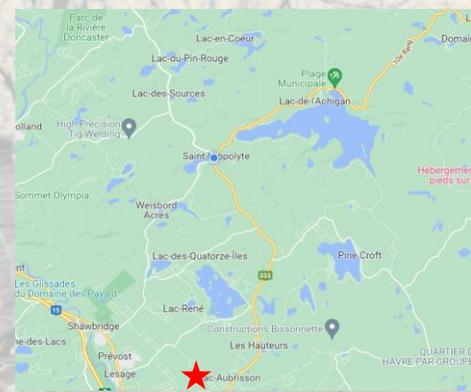
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0030: 91, chemin des Buttes

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser, pour le garage détaché projeté, un empiétement d'au maximum 2 mètres dans la marge avant de 6 mètres sur un terrain de plus de 1 500 m².



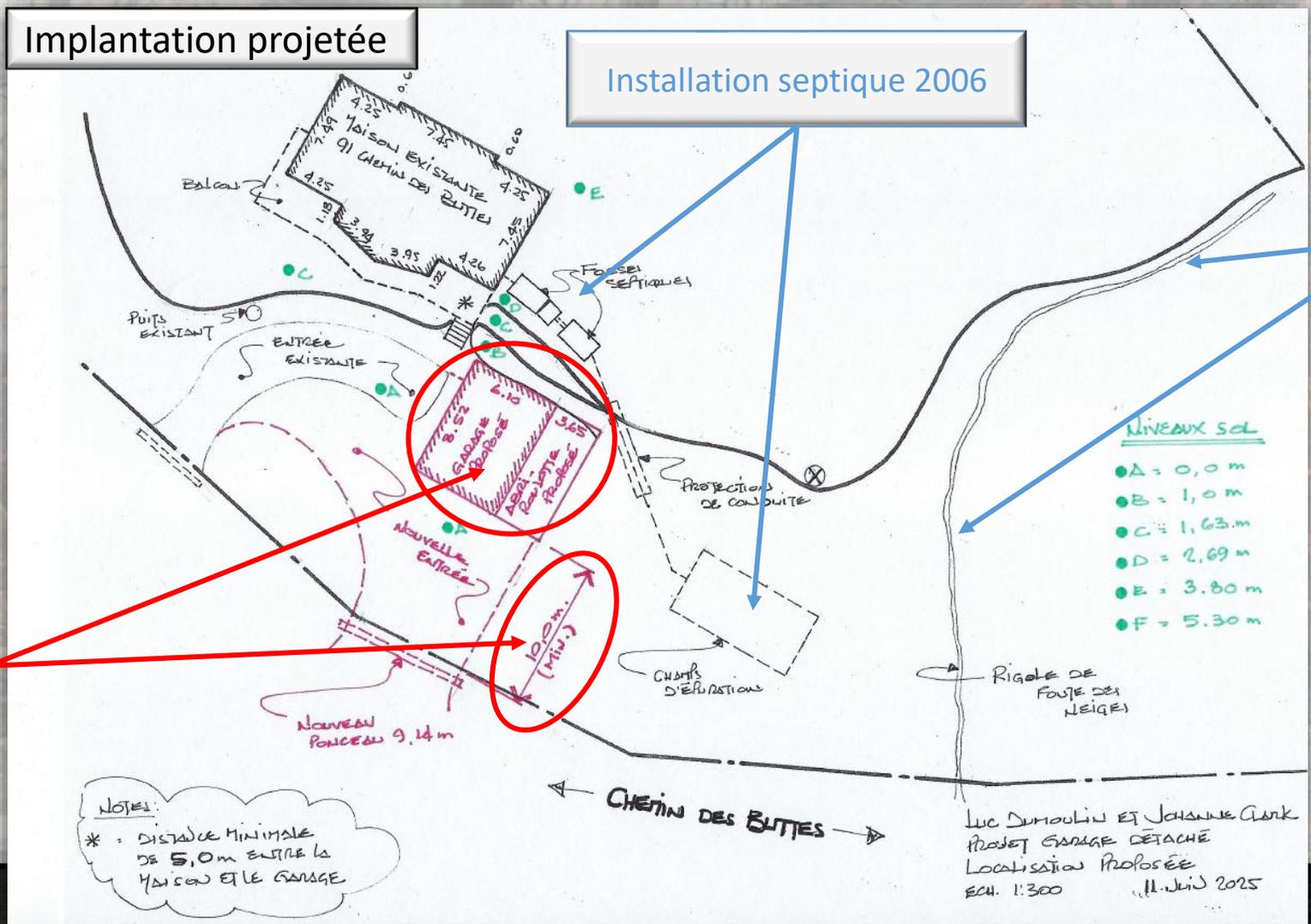
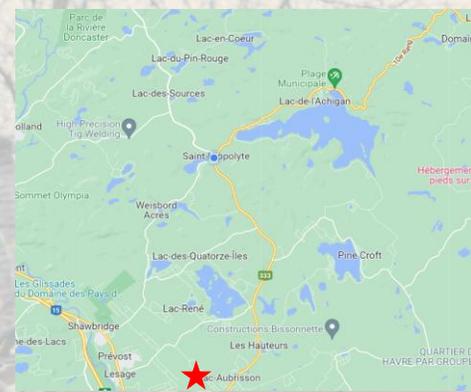
Abri « Tempo » et espace déboisé existant

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0030: 91, chemin des Buttes...suite



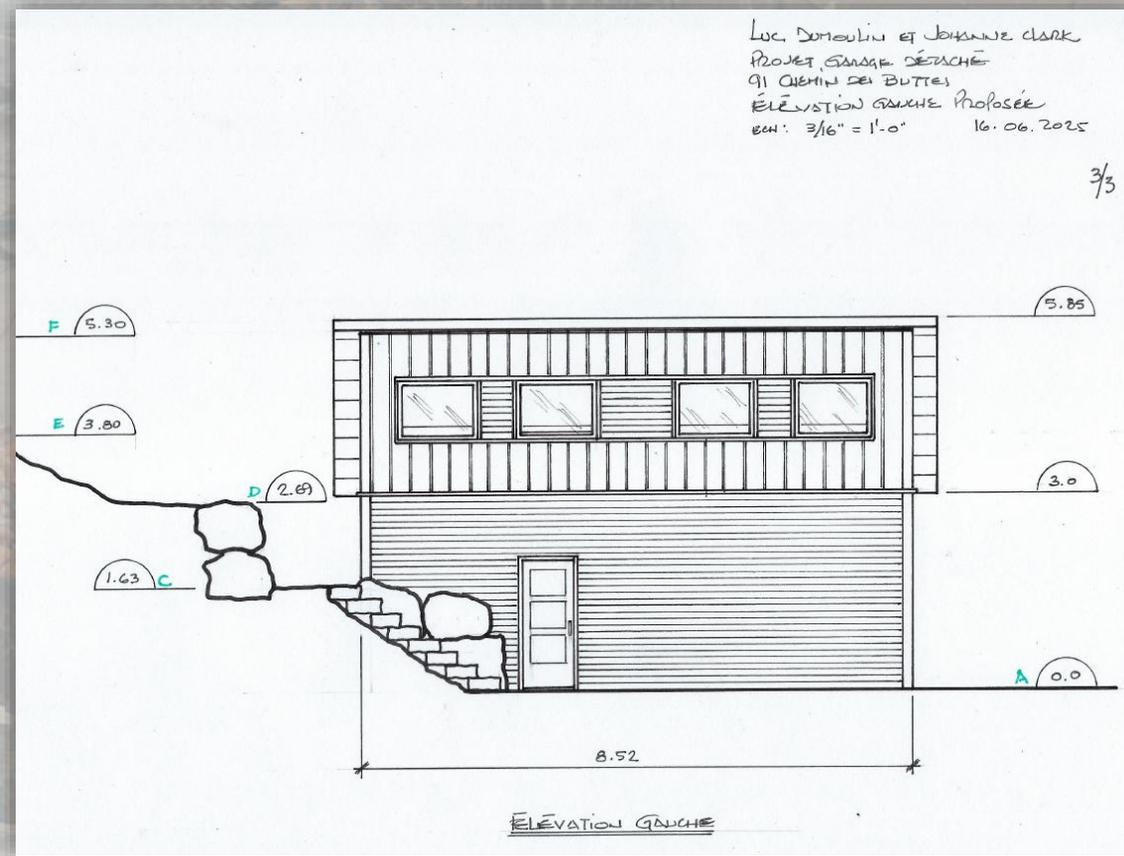
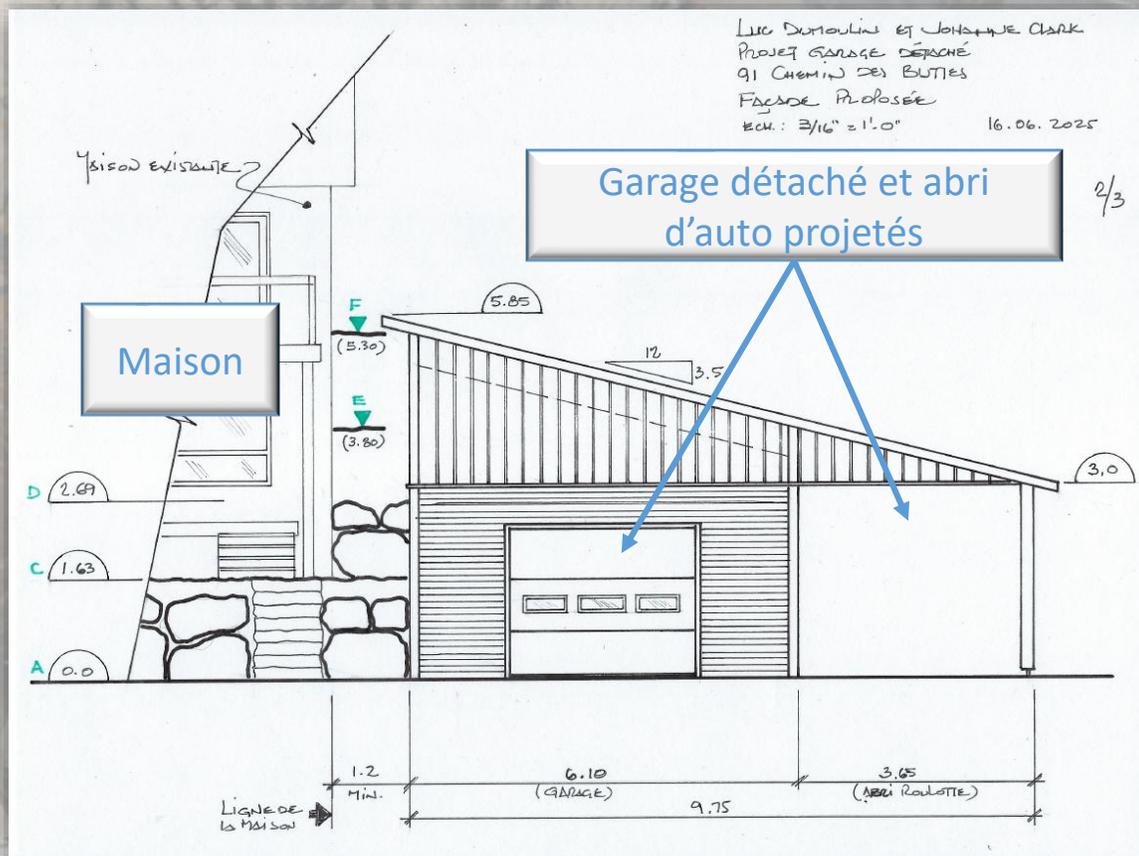
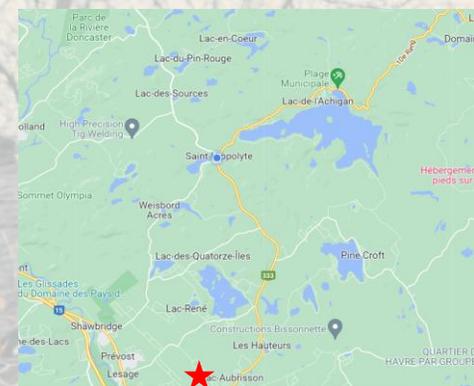
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2025-0030: 91, chemin des Buttes...suite

Perspectives 3D



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

PIIA

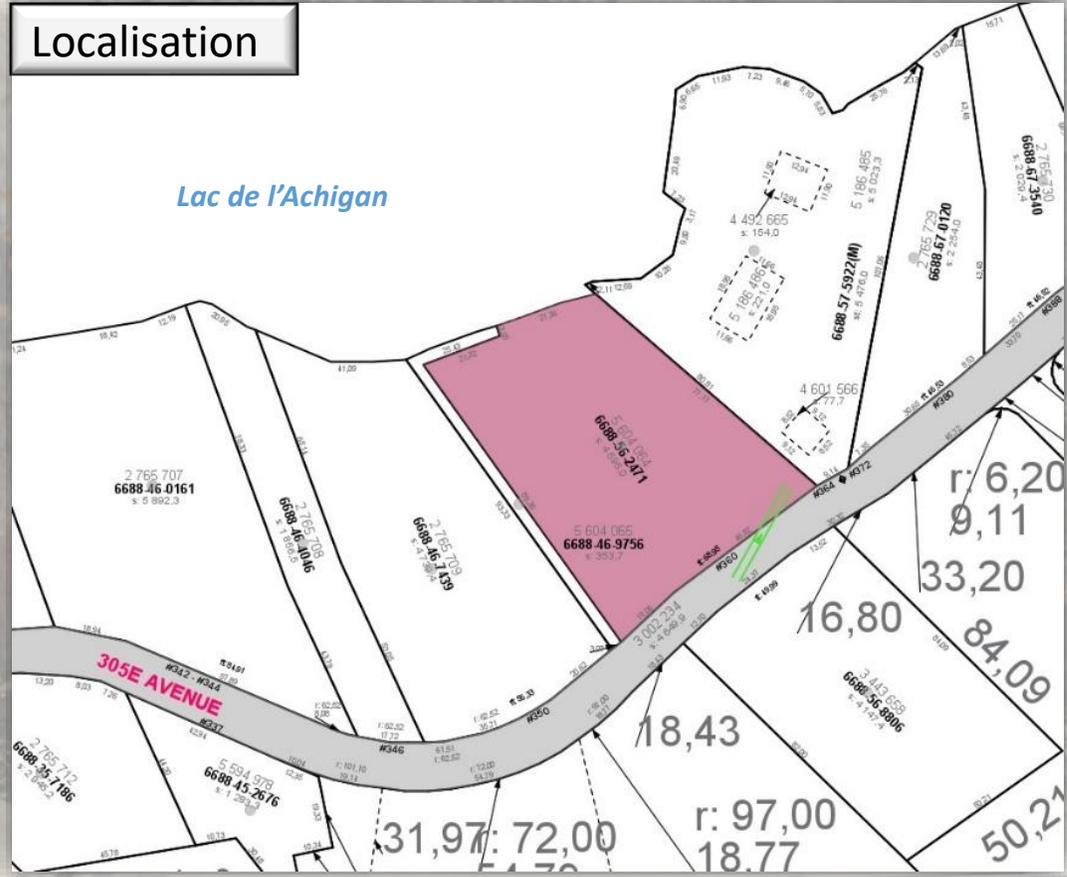
Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale



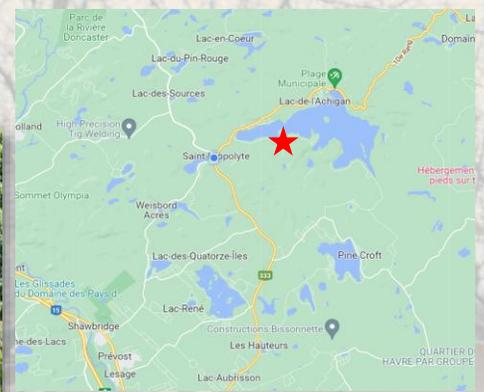
5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue

Agrandissement / rénovations – Lac de l’Achigan



Maison existante à agrandir et à rénover



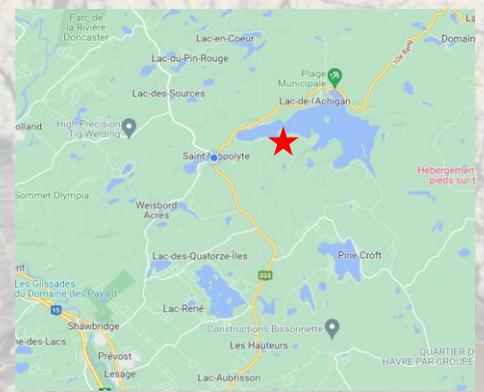
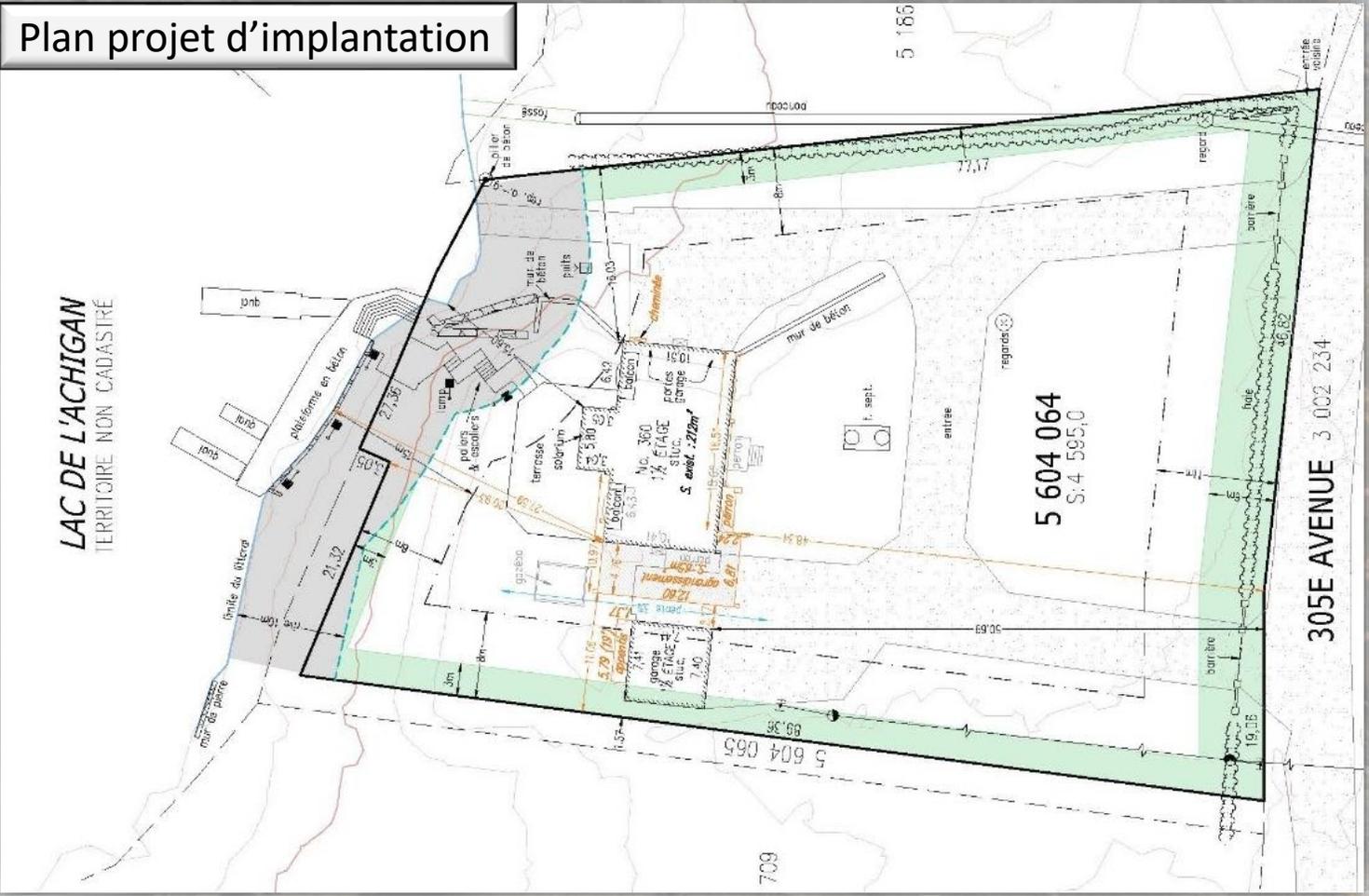
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue...suite

Plan projet d'implantation

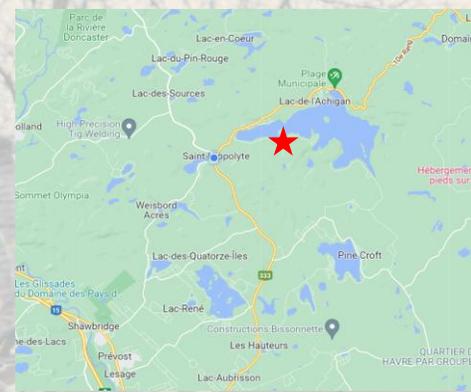


RECOMMANDATION

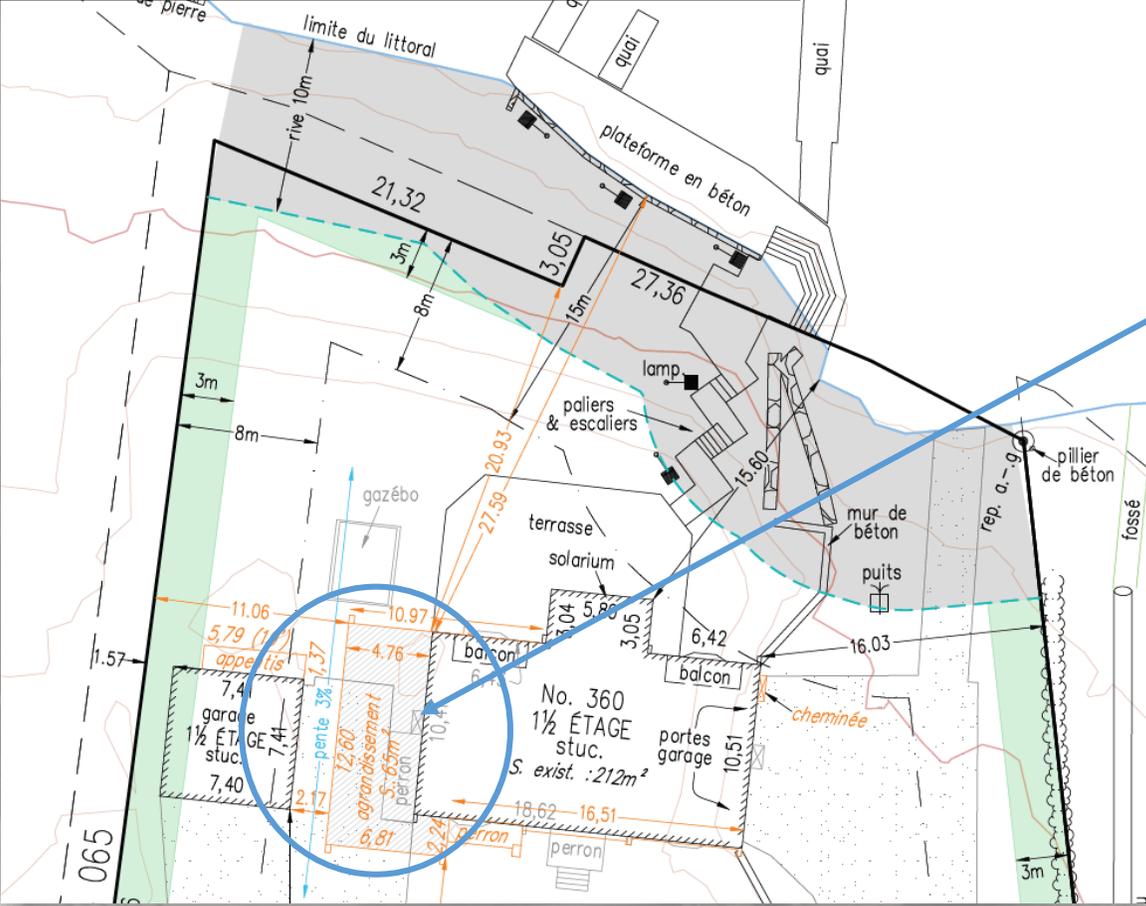
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

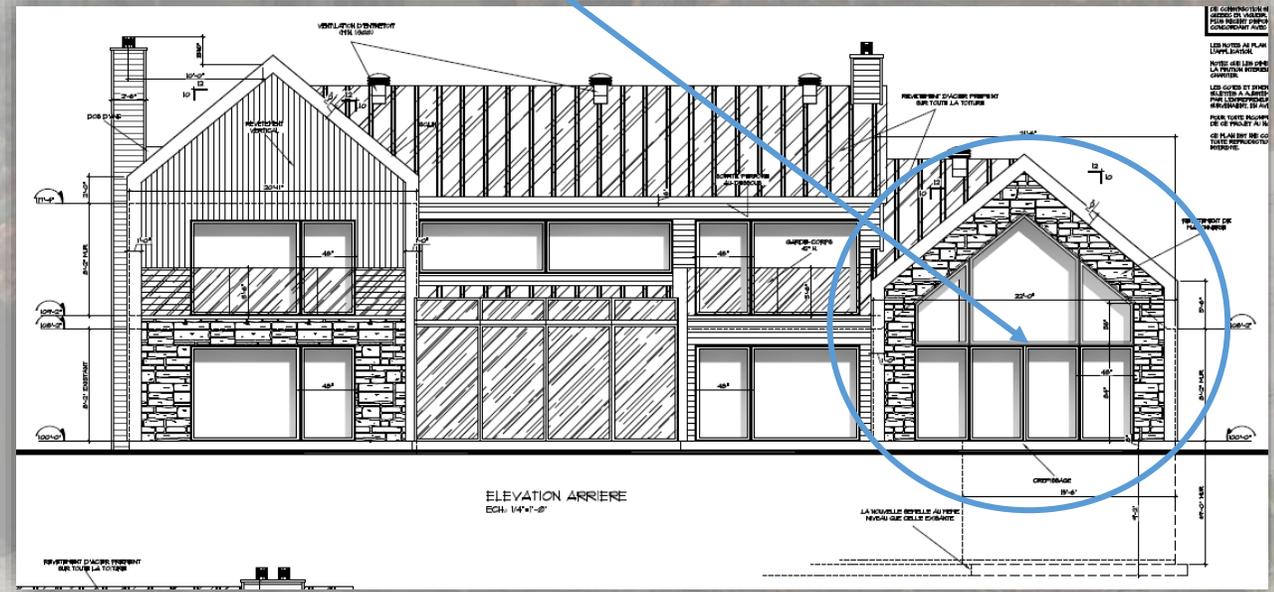
5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue...suite



Plan projet d'implantation (agrandi)



Agrandissement projeté

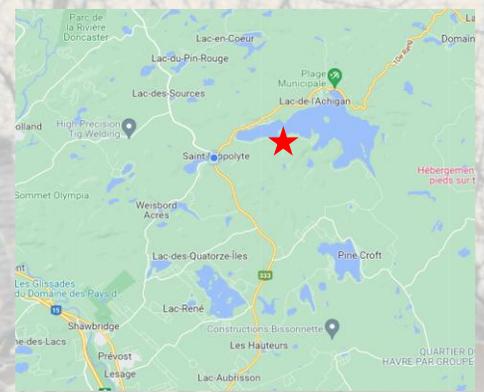


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue...suite



Projection 3D - vue de la rue



Projection 3D - vue du lac



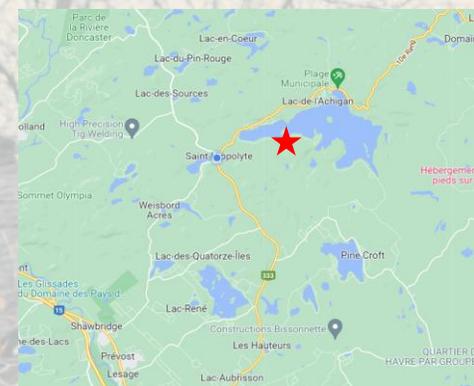
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue...suite

Matériaux de revêtement



- ~~A - Revêtement Métal~~
 Profilé: ~~_____~~
 Couleur: Gris métallique
- B - Revêtement Horizontal
 Maibec Bois véritable
 Profilé: Moderne fini texturé
 Fini: Couleur: Blanc 111
- C - Maçonnerie Ducharmes
 Profilé: Russeltown
 Couleur: Greige joint large et pâle
- D - Revêtement d'aluminium composite
 Couleur : Benjamin Moore OC-27
- E- Portes et fenêtres
 Couleur Gris granite

TABLEAU 3 : DONNÉES DE RÉFLECTIVITÉ SOLAIRE - PRODUITS REPLIKOTE™

PASTILLE	COULEUR	TSR	EMISSIVITÉ	SRI
	Bronze Cuivré	0.19	0.89	17
	Anthracite	0.05	0.89	-1
	Zinc Brossé	0.32	0.88	32

Nouvelle couleur pour le toit

Projet soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Identification

Nom du propriétaire : Mark Morin

Adresse du propriétaire : 7728, boul. Gouin

Municipalité : Montréal, QC Code postal : H1E 2A2

Nom du requérant (si différent du propriétaire) : Construction Maro-André Dion Inc. (Vanessa Lafrenière Mooney)

Téléphone : (514) 223-2099 Courriel : vanessa@constructionmad.ca

Emplacement du projet

Adresse : 360, 305e avenue, Saint-Hippolyte, QC J8A 2W2

Terrain vacant (numéro de lot) : _____

Nature de la demande

Nouvelle résidence _____ (Dimensions)

Agrandissement variables (Dimensions)

Enseigne détachée _____ (Dimensions)

Rénovation : _____ (Dimensions)

Nouveau commerce _____ (Dimensions)

Garage : _____ (Dimensions)

Enseigne murale _____ (Dimensions)

Matériau et couleur

Matériau de revêtement extérieur : Maibec, bois véritable, maçonnerie et aluminium

Matériau de la toiture : Mac métal Couleur : ~~_____~~

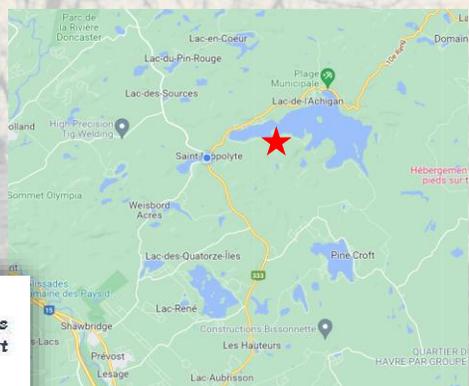
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue...suite

Matériaux de revêtement –
Pellicule solaire Solar- Gard SX 50



ARCHITECTURAL WINDOW FILMS
FILMS POUR VITRAGES BÂTIMENT

Sentinel™ Plus SX 50

Sentinel™ Plus SX 50 OSW has been specially designed to maximize natural daylight and minimize visible reflection while reducing solar heat gain, resulting in improved indoor climate control and total comfort. It maintains views and natural daylight – no sacrifice in connection to the outside world or increase in artificial lighting.

Sentinel™ Plus SX 50 OSW Ce film a été spécialement conçu pour conserver un maximum de lumière naturelle et limiter la réflexion de lumière visible tout en réduisant les apports de chaleur. L'ambiance générale reste ouverte vers l'extérieur sans recours accru à l'éclairage artificiel.



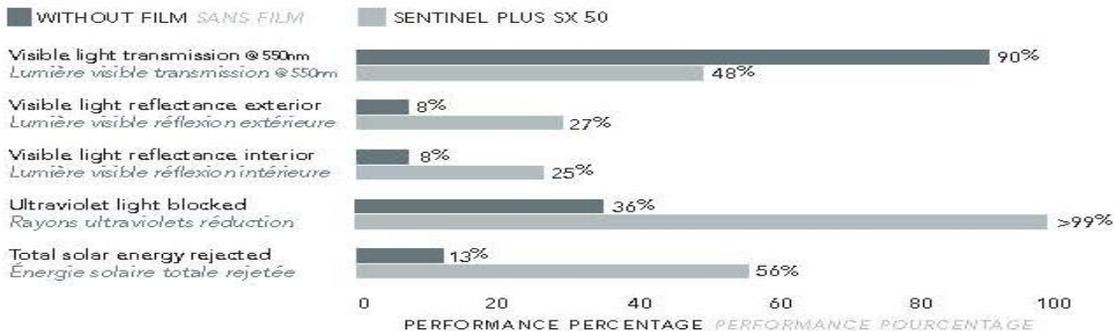
Performance Parameters for Different Window Types

	4mm Single clear Simple vitrage		4/12/4mm Double clear Double vitrage		4mm Triple Clear Triple vitrage	
	No film Sans film	SX50	No film Sans film	SX50	No film Sans film	SX50
Solar energy						
Solar heat gain coefficient (G-value)	.87	.44	.77	.38	.70	.34
Solar heat gain reduction %	0	49	0	51	0	52
Total solar energy rejected %	13	56	23	62	30	66
Infrared rejection @780 à 2500 nm % ¹	17	78	-	-	-	-
Light to solar heat gain ratio (LMT/SHGC)	1.04	1.08	1.05	1.17	1.06	1.21
Transmittance %	85	37	73	32	63	29
Absorptance %	7	32	14	36	19	38
Reflectance %	8	31	13	32	18	33
Visible light						
Transmittance %	90	48	82	44	75	41
Reflectance exterior %	8	27	15	29	20	31
Reflectance interior %	8	25	15	29	20	32
Glare reduction %	0	47	0	46	0	45
Thermal energy						
Emissivity	.84	.78	.84	.78	.84	.78
Winter U-factor (W/m ² °C)	5.8	5.7	2.8	2.8	1.8	1.8
Winter heat loss reduction %	0	0	0	0	0	0
Ultraviolet light						
Blocked @300 to 380 nm %	36	>99	51	>99	61	>99
Fade control						
Fade control UV Tdw-ISO @300 to 700 nm % ²	85	36	74	33	66	30
Fade reduction %	0	58	0	55	0	55

Performances en fonction du support

Énergie solaire	
Facteur solaire (g)	
Réduction d'échauffement solaire %	
Énergie solaire totale rejetée %	
Rejet Infrarouge 780 à 2500 nm % ¹	
Ratio lumière visible/facteur solaire (TR/G)	
Transmission %	
Absorption %	
Réflexion %	
Lumière visible	
Transmission %	
Réflexion extérieure %	
Réflexion intérieure %	
Réduction de l'éblouissement %	
Énergie thermique	
Emissivité	
Valeur U Hiver (W/m ² °C)	
Réduction de perte de chaleur en hiver %	
Rayons ultraviolets	
Réduction @ 300 à 380 nm %	
Contrôle de décoloration	
Facteur de décoloration UV Tdw-ISO @300 à 700 nm % ²	
Réduction de la décoloration %	

Film performance (4mm) Performances du film (4mm)



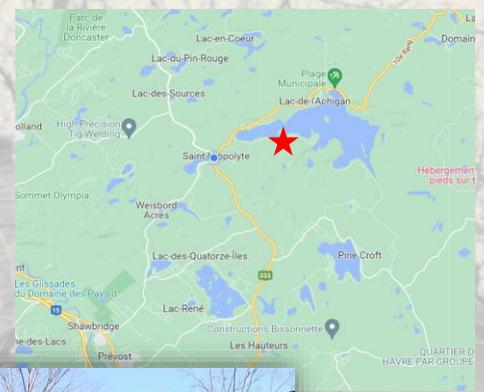
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2025-0016 : 360, 305^e Avenue...suite



Maisons voisines



350, 305^e Avenue



364, 305^e Avenue



368, 305^e Avenue



342-344, 305^e Avenue



380, 305^e Avenue



372, 305^e Avenue

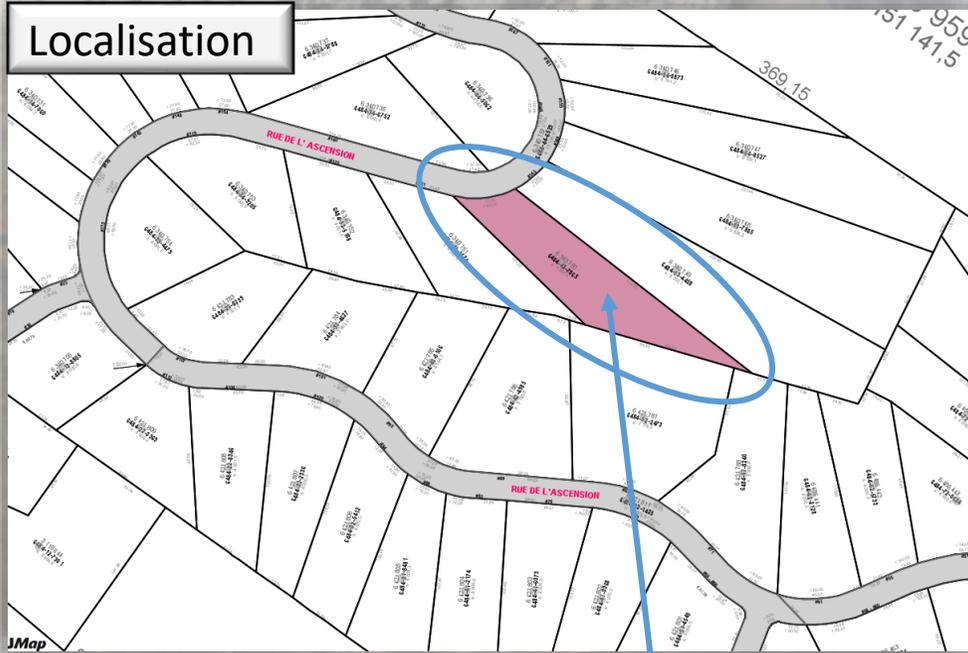
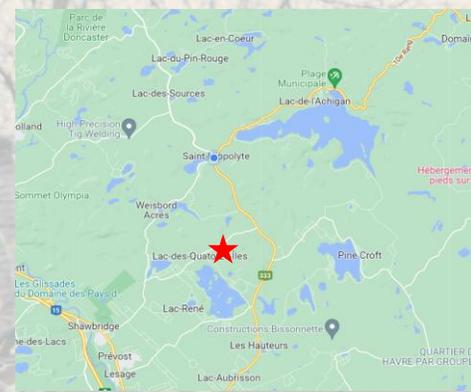
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

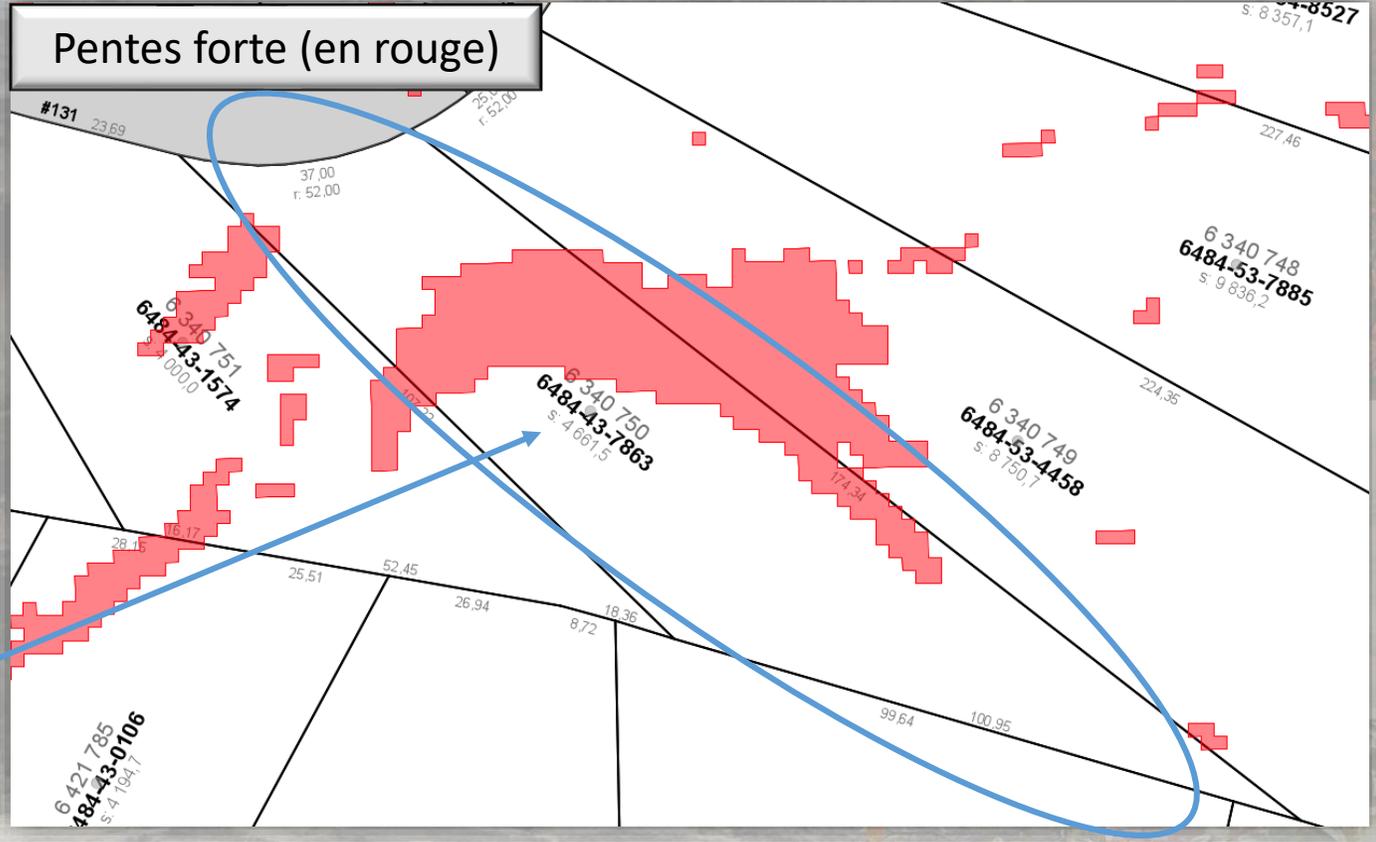
5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0026: 137, rue de l'Ascension

Construction secteur fortes pentes



137, rue de l'Ascension



RECOMMANDATION

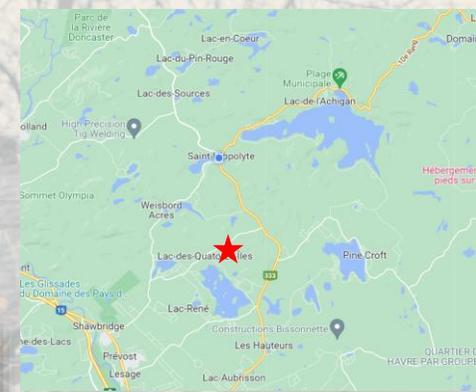
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0026: 137, rue de l'Ascension...suite

3D et revêtements extérieurs projetés

Le revêtement extérieur mural de la résidence serait, en façade, du Canoxel vertical blanc, du Canoxel horizontal de couleur bois naturel et de la pierre (grise) dans le portique d'entrée. Sur les trois (3) autres élévations il y aurait du vinyle blanc vertical alors que la toiture serait en bardeaux d'asphalte de couleur noir.

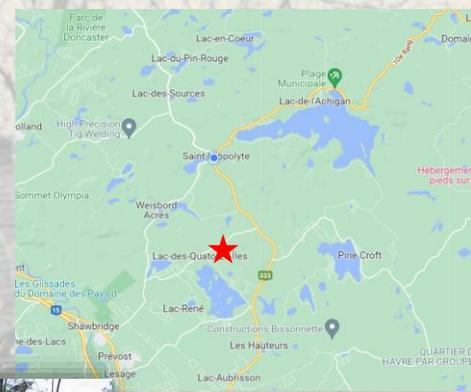


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2025-0026: 137, rue de l'Ascension...suite



Maisons voisines



131, rue de l'Ascension



143, rue de l'Ascension



143, rue de l'Ascension



131, rue de l'Ascension



125, rue de l'Ascension



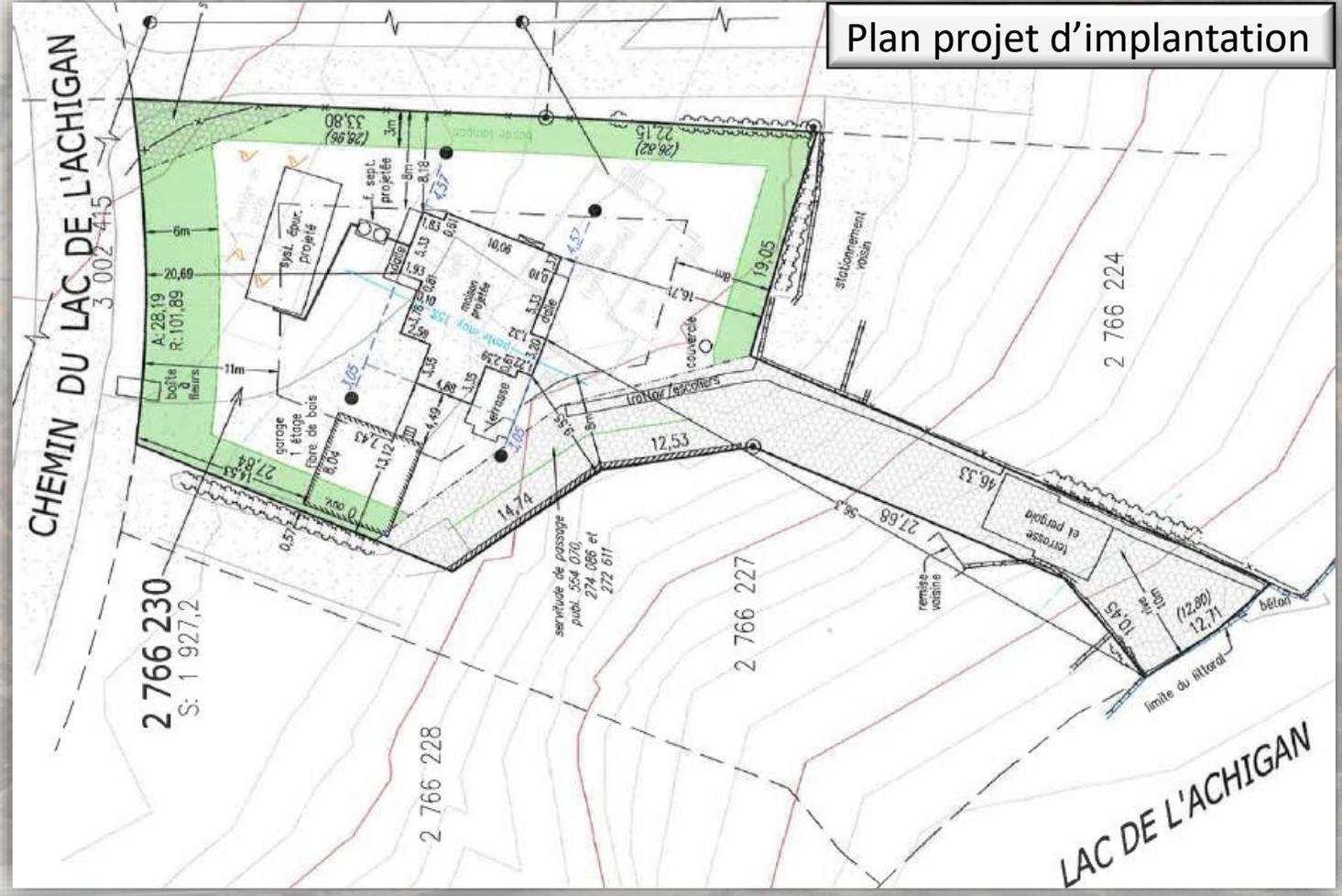
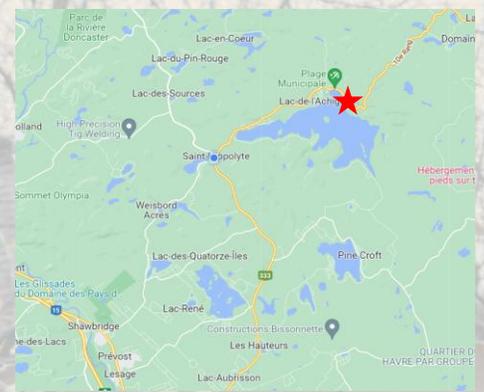
149, rue de l'Ascension

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0031: 999, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite



Plan projet d'implantation

RECOMMANDATION

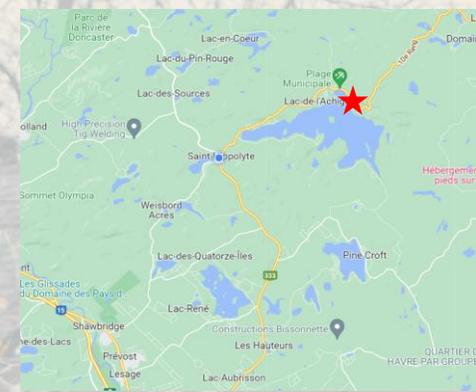
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0031: 999, chemin du Lac-de-L'Achigan...suite

Vue en été

Vue en hiver



Projection 3D



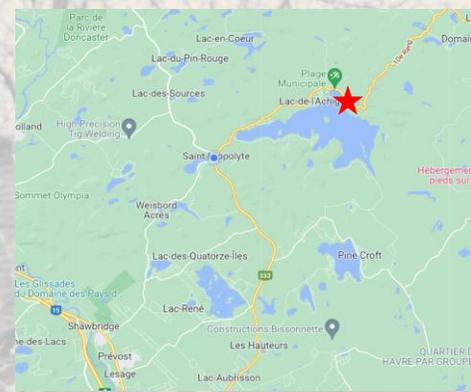
PERSPECTIVE DU PROJET - FAÇADE AVANT
*LES INFORMATIONS INSCRITES AUX PLANS D'ARCHITECTURE PRÉVALENT SUR LA MAQUETTE VOLUMÉTRIQUE.



PERSPECTIVE DU PROJET - FAÇADE ARRIÈRE
*LES INFORMATIONS INSCRITES AUX PLANS D'ARCHITECTURE PRÉVALENT SUR LA MAQUETTE VOLUMÉTRIQUE.

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA



5. Urbanisme

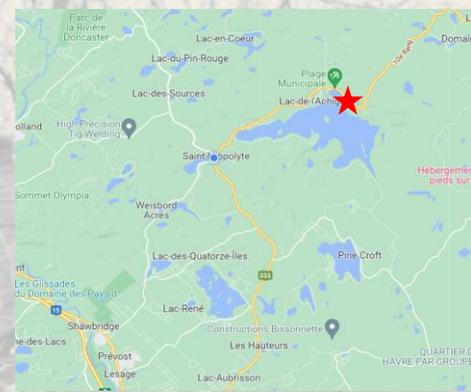
5.6 PIIA 2025-0031: 999, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite

Projection 3D



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA



5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0031: 999, chemin du Lac-de-l'Église...suite

Projection 3D

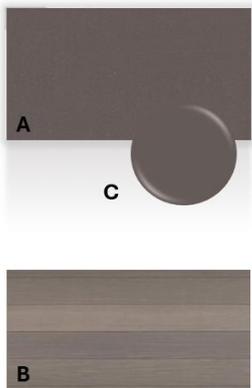
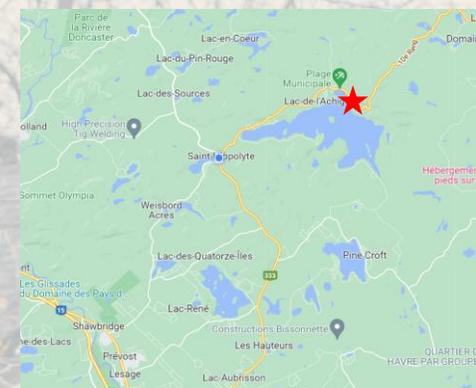


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0031: 999, chemin du Lac-de-L'Achigan...suite



A – Toiture Mac Metal
Couleur; Gris fusain
Profilé; MS1
B – Revêtement horizontal
Acier mural Mac Metal
Couleur; Bouleau fumé
C – Soffite et fascia
Couleur; Gris fusain

D – Maçonnerie; Forteresse Arriscraft
Couleur; silverado et greige
Joints larges et pâtes
E – Revêtement d'aluminium composite
Couleur; Gris fusain
F – Portes et fenêtres
Couleur; Noir

999 Chemin du lac l'Achigan

Matériaux de revêtement

TABLEAU 1 : DONNÉES SUR LA RÉFLECTIVITÉ SOLAIRE - PRODUITS TEXTURAL

PASTILLE	COULEUR	TSR	EMISSIVITÉ	SRI
	Gris Fusain	0.32	0.87	33
	Rouge Grès	0.22	0.88	25
	Vert Anglais	0.09	0.88	3
	Gris Ardoise	0.09	0.88	2
	Bleu Automne	0.08	0.88	2
	Noir Onyx	0.05	0.89	2
	Brun Foncé	0.09	0.88	3

MAC
METAL ARCHITECTURAL

5975 Ch. de la Savane,
Saint-Hubert, QC
J3Y 0X1

T. 450 464-5486
F. 450 464-4538

info@macmetalarchitectural.com
MACmetalarchitectural.com
26-09-2022

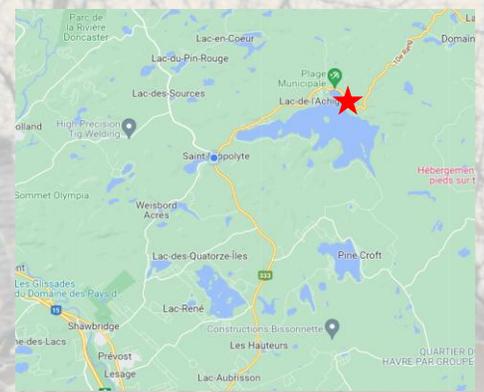
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2025-0031: 999, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite

Maisons voisines



993, Lac-de-L'Achigan



997, Lac-de-L'Achigan



995, Lac-de-L'Achigan



1011, Lac-de-L'Achigan



1003, Lac-de-L'Achigan



1007, Lac-de-L'Achigan



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.7 Projet intégré portant sur le lot 6 219 258 sur la rue Gohier

CONSIDÉRANT la résolution no 2018-02-045 qui prévoyait l'acceptation d'un projet intégré sur l'ancien lot 2 765 236 situé sur la rue Gohier tel que montré au plan préparé par la firme Urba Consultants en date du 19 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette acceptation, le cadastre foncier a été modifié pour tenir compte de cette acceptation;

CONSIDÉRANT QU'une étude de caractérisation environnementale a été produite;

CONSIDÉRANT QU'une étude hydrogéologique devra être produite avant d'aller de l'avant avec le projet;

D'ACCEPTER la modification du projet intégré présenté pour le lot 6 219 258 et tel que montré au plan préparé par François Sylvain, Arpenteur-géomètre en date du 24 février 2024 sous sa minute 1375.

Le requérant devra, pour la mise en œuvre de son projet et avant l'obtention de tout permis, obtenir toutes les autorisations et approbations requises par la réglementation applicable.

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Observation des étoiles filantes

Le mois d'août rime avec Perséides, ce phénomène annuel au cours duquel il est possible d'observer de belles traînées lumineuses dans le ciel nocturne.

La période des Perséides s'étend du 17 juillet au 24 août, et s'intensifie particulièrement du 10 au 14 août. Le maximum pour 2025 est prévu **cette nuit** (du 12 au 13 août). Il est possible d'observer plus d'une centaine d'étoiles filantes par heure.

Les étoiles filantes ne sont pas véritablement des étoiles. Ces phénomènes sont provoqués lorsque notre planète rencontre de petits corps sur son orbite et que ceux-ci se consomment au contact de l'air. Chaque année, la Terre traverse un nuage de poussières et de cailloux, vestiges d'une comète dont l'orbite croise celle de notre planète.

Pour observer les étoiles filantes, il suffit de s'allonger par terre ou sur une chaise longue, dans un lieu bien dégagé et préservé de la pollution lumineuse.

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Comment réduire la pollution lumineuse?

Tout le monde peut facilement réduire son impact sur l'environnement nocturne et diminuer la pollution lumineuse en adoptant de bonnes pratiques d'éclairage chez soi.

L'idée de réduire la pollution lumineuse est souvent interprétée comme cesser de s'éclairer la nuit, ce qui est en fait très loin de la réalité : diminuer la pollution lumineuse, c'est tout simplement mieux éclairer.

- Orienter la lumière vers le sol;
- Éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas utilisées ou installer un détecteur de mouvement;
- Utiliser des sources lumineuses de couleur ambrée et chaude;
- Choisir un éclairage de faible intensité pour un effet sobre et uniforme.

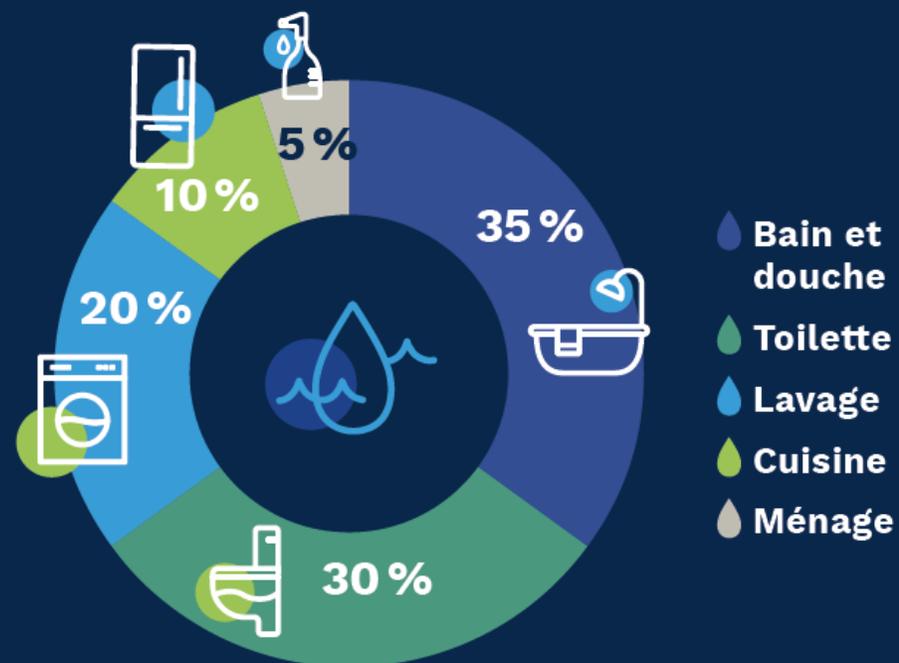
6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

La consommation de l'eau potable au Québec

Au Canada, les Québécois consomment 37 % de plus qu'en Ontario et 19 % de plus que dans le reste du pays. À travers la province, la consommation d'eau potable double durant l'été en raison des usages extérieurs. Dans un contexte de changements climatiques où les périodes de sécheresse accentuent la pression sur les sources d'eau potable, une consommation plus responsable peut contribuer à assurer la pérennité de l'eau en plus de contrer les complications entraînées par la réduction des réserves.

À la maison où utilise-t-on le plus d'eau ?



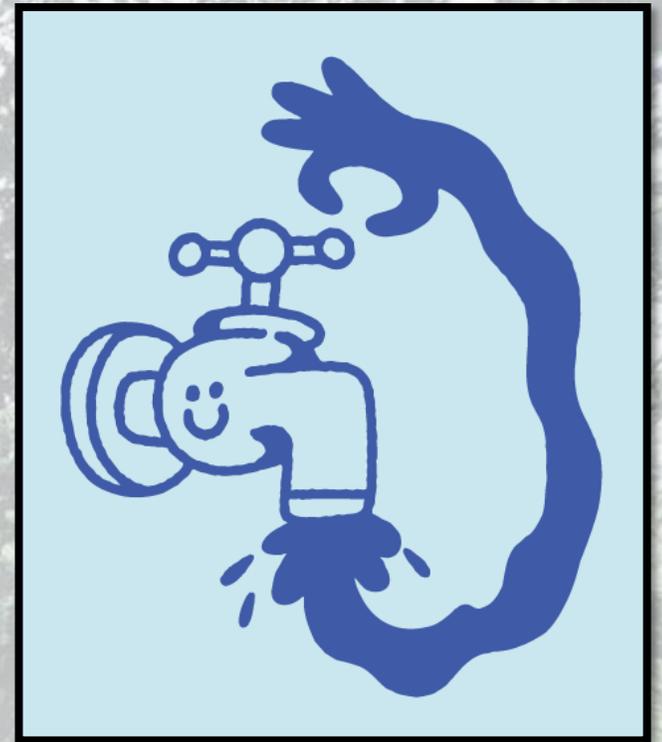
L'été, l'arrosage du gazon et du jardin et le lavage de la voiture **peuvent augmenter la consommation d'eau de plus de 50 %!**

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Quelques stratégies pour économiser l'eau potable:

- Installer des barils récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage et le jardinage;
- Miser sur des équipements économes en eau (toilettes à faible débits, appareils ménagers certifiés EnergyStar, aérateurs de robinets, pommes de douche certifiées WaterSense);
- Réparer les toilettes et robinets qui fuient;
- Privilégier la prise de douches plutôt que celle de bains;
- Prendre une douche de 5 minutes. Cela permet d'économiser en moyenne 200 litre d'eau par semaine;
- Attendre que la machine à laver et le lave-vaisselle soient pleins avant des les mettre en marche
- Fermer le robinet lorsqu'on se lave les mains ou les dents.



Des subventions sont offertes par la Municipalité pour certains équipements écologiques. Informez-vous au www.saint-hippolyte.ca/subventions-environnementales

6. Environnement

- 6.2 Autorisation à présenter une demande d'aide financière au Programme d'unités individuelles de traitement de l'eau

6. Environnement

6.3 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'année 2026 – Achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage «MACROCOSME : Des insectes dans mon jardin» de Luc Pouliot

Le vernissage de Luc Pouliot a réuni 45 personnes lors de la soirée du 10 juillet, entre 17h et 19h. L'artiste se spécialise dans la prise de photographies d'insectes en mode macro.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

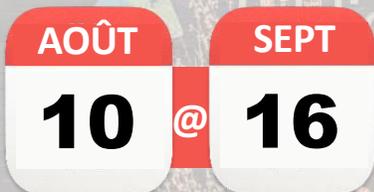
Activités à souligner durant le mois de juillet

- La vente de livres usagés a eu lieu les 18 et 19 juillet. C'est un incontournable toujours attendu de la population.
- Le Club de lecture jeunesse estival TD a maintenant 240 membres, âgés entre 3 et 12 ans. Jusqu'à maintenant, six jeunes ont gagné un livre et un sac de tissu confectionné par le Cercle de Fermières lors des tirages hebdomadaires.
- Visite hebdomadaire d'une employée de la bibliothèque au Camp Les Tortilles pour lire une histoire et faire une activité avec les jeunes sous le thème de la semaine. Jusqu'à maintenant, 186 jeunes ont été rencontrés.

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir



Exposition « Métamorphoses » de Clode Pilote, sculpteur de bois, métal (souvent recyclé), pierre et polystyrène
Bibliothèque



LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Pic Nic en Musique revampé!

C'est le 18 juillet que la Municipalité donnait le coup d'envoi à la série de trois spectacles estivaux avec la présentation du groupe Persuasion / Hommage à Santana. La formation a présenté une performance éblouissante, à la hauteur des attentes des fans de musique rock et du légendaire guitariste Carlos Santana. Le prochain événement du Pic-Nic en Musique se tiendra ce vendredi 15 août, à compter de 19 h, avec la présentation du tout premier Pic-Nic en Humour. Un humoriste aguerri et quatre humoristes de la relève monteront sur la grande scène du Centre de plein air Roger-Cabana. Le site ouvre à 17 h 30 pour vous permettre de profiter de l'offre des restaurateurs et de notre service de bar.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Cours de groupe, session d'été : un succès !

Nouveauté cet été! Cinq activités estivales sont au cœur d'une nouvelle programmation de cours de groupe. Les citoyens sont au rendez-vous! Les activités se terminent le 14 août.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Camp de jour : Tous les moniteurs sont maintenant formés DAFA

Autre nouveauté cet été: nos moniteurs ont désormais leur diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur. Ce programme national de formation en animation répond à des exigences élevées dans le milieu du loisir et du sport. Élaboré par les Organisations nationales de loisir, sous la responsabilité du Conseil québécois du loisir, il vise à assurer la sécurité et la qualité de l'animation de groupes de jeunes de 5 à 17 ans, et ce, dans toutes les régions du Québec.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Parc intergénérationnel Connelly

Les travaux sont amorcés au parc Connelly avec le retrait de la vieille couche d'asphalte et l'enfoncement de pieux. L'excavation et la préparation de la surface se fera au cours du présent mois.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

AOÛT

15

Soirée Pic-Nic en Humour

Centre de plein air Roger-Cabana

Ouverture du site : 17 h 30

Début des prestations: 19 h

SEPT

05

Soirée Pic-Nic en musique

Spectacle de Stephan McNicoll et GCR

Centre de plein air Roger-Cabana

Ouverture du site : 17 h 30

Début du spectacle : 19 h

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Dépôt du rapport mensuel

Autorisation de collecte de fonds - Club FC Boréal

D'AUTORISER le Club FC Boréal à tenir une collecte de fonds à l'intersection du chemin des Hauteurs et du chemin du Lac-de-L'Achigan le samedi 16 août 2025 de 9 h à 16 h.



SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois

La saison estivale 2025 semble plus clémente que les années précédentes au niveau des feux de forêt. La réglementation en vigueur concernant les installations des feux extérieur contribue fortement à cette diminution. Afin de maintenir cette amélioration, le Service de la sécurité incendie souhaite vous informer des recommandations de la SOPFEU lorsque vous profitez d'un feu de plaisance.

Avez-vous tout en main?



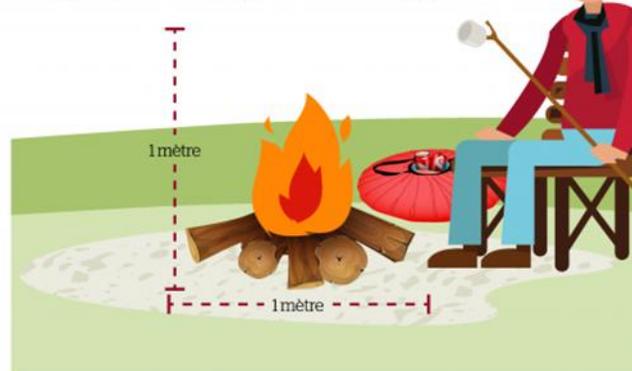
1. Préparez

2. Allumez

3. Surveillez

4. Éteignez

5. Vérifiez



Un outil qui a tout pour plaire : le sac à eau

Sa légèreté, sa grande capacité de contenu, sa stabilité, son format compact et sa facilité de transport et d'utilisation vous plairont à coup sûr. Vous pouvez le retrouver dans plusieurs magasins de plein air.



En cas de perte de contrôle ou encore pour signaler un incendie :

1 800 463-FEUX



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'interventions

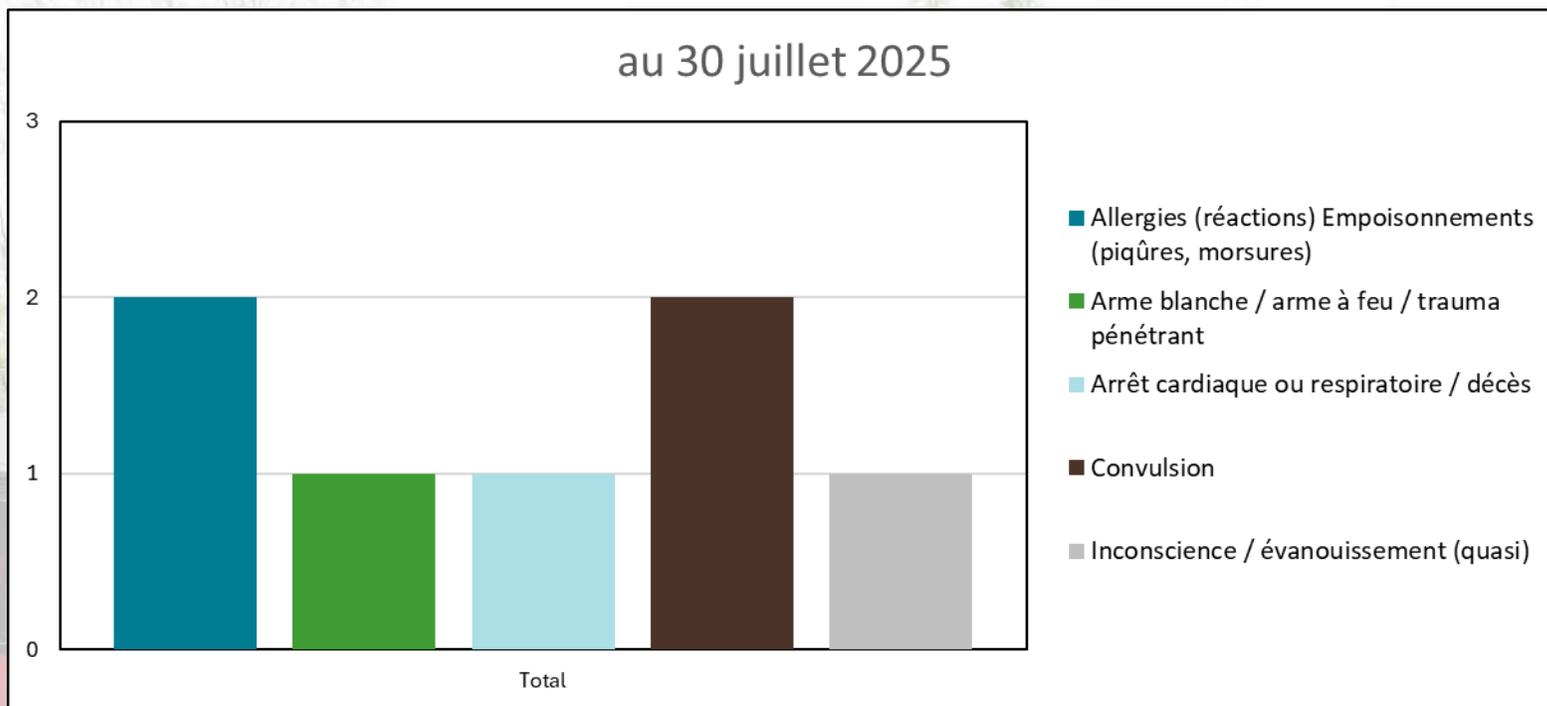
Interventions	2025	2024 (Janvier à décembre)
Type incendie	242	543
Premiers répondants	64	132
Total	306	675

DESCRIPTION	Au 30 juillet 2025
ACCIDENT VÉHICULE À MOTEUR	6
ADMINISTRATION	5
ALARME GAZ	1
ALARME INCENDIE	5
COUVERTURE CASERNE	1
DÉVERSEMENT	1
ENTRAIDE ET ENTRAIDE AUTOMATIQUE	5
INSTALLATION ÉLECTRIQUE	7
RÉSIDENCE	2
VERIFICATION	6
Total général	39

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention des premiers répondants



Somme de juillet	Allergies (réactions) Empoisonnements (piqûres, morsures)	Arme blanche / arme à feu / trauma pénétrant	Arrêt cardiaque ou respiratoire / décès	Convulsion	Inconscience / évanouissement (quasi)	Total général
	2	1	1	2	1	7

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



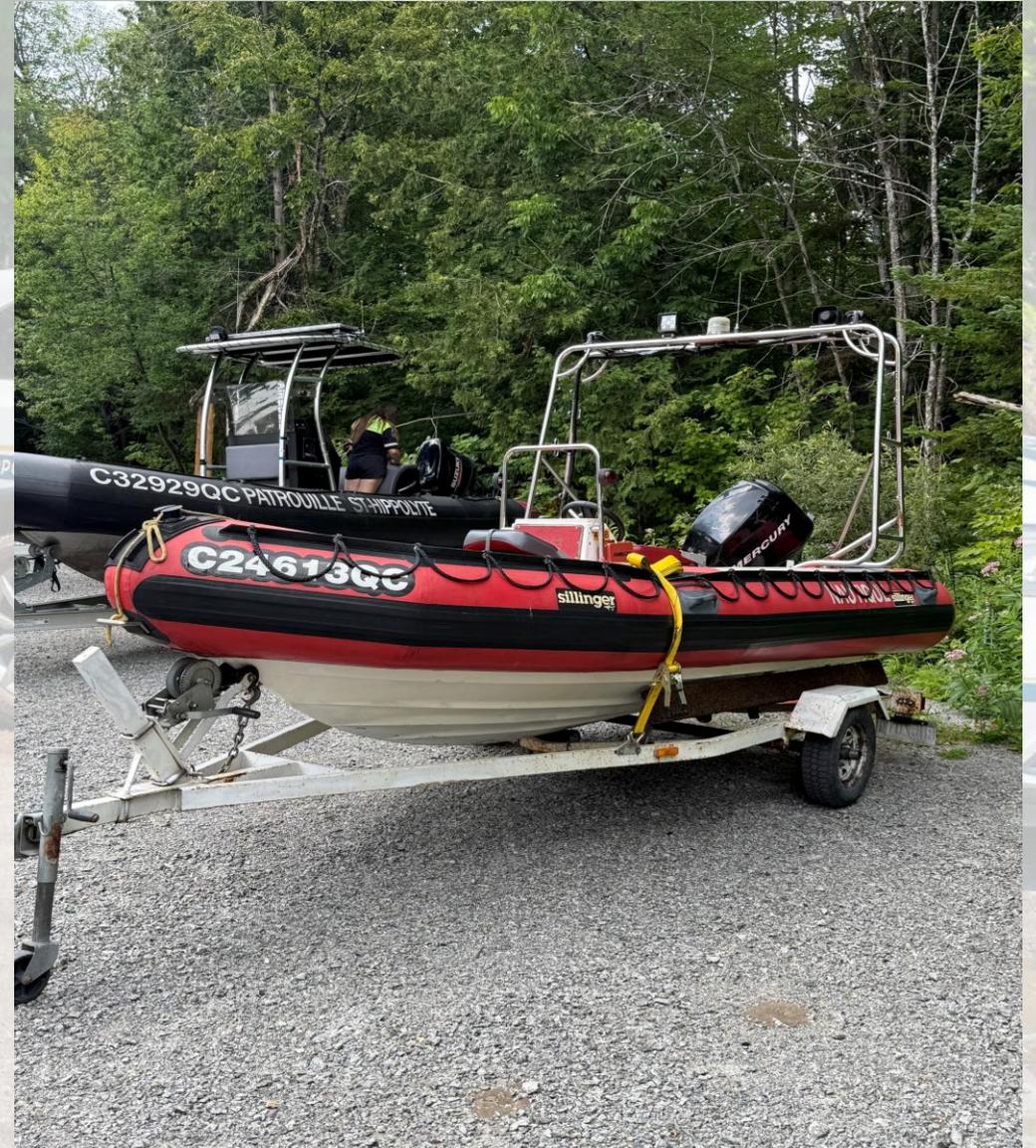
SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Embarcation de patrouille nautique

Depuis peu, les patrouilleurs nautiques patrouillent les lacs navigables avec une embarcation plus petite, ceci afin de permettre aux patrouilleurs d'avoir une flexibilité de navigation sur certains plans d'eau de la municipalité.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Deux entités distinctes, même pouvoir d'application de la loi sur les plans d'eau

Certains plaisanciers ne reconnaissent pas le pouvoir des employés étudiants de la Municipalité. Pourtant, ces employés étudiants en technique policière, sont formés **au même titre que les agents de la Sûreté du Québec** pour les interventions nautiques. Ils sont nommés officiers municipaux et après une formation de dix jours, ils sont nommés **agents d'autorité** par le **Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec**.

PATROUILLE NAUTIQUE SÛRETÉ DU QUÉBEC



PATROUILLE NAUTIQUE SAINT-HIPPOLYTE



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA (L.C. 2001, ch.26)

(Dernière modification : le 2017-12-12)

NO LOI	NO ART. LOI	CODE	CODE DÉF.	LIBELLÉS D'INFRACTION	AMENDE	MODIFIÉE
LC-26	196(5)a)			➤ <i>Étant ♦ de l'embarcation, n'a pas accordé à l'inspecteur toute l'assistance possible.</i>	250 \$	
		5101	PR	♦ propriétaire		
		5101	RS	♦ le responsable		
		5101	AU	♦ une personne à bord		
				➤ <i>Étant ♦ de l'embarcation, n'a pas accordé à un agent de l'autorité toute l'assistance possible.</i>		
		5102	PR	♦ propriétaire		
5102	RS	♦ le responsable				
		5102	AU	♦ une personne à bord		

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA (L.C. 2001, ch.26)

(Dernière modification : le 2017-12-12)

NO LOI	NO ART. LOI	CODE	CODE DÉF.	LIBELLÉS D'INFRACTION	AMENDE	MODIFIÉE
LC-26	196(5)b)			➤ <i>Étant ♦ de l'embarcation, n'a pas fourni à l'inspecteur les documents exigés.</i>	250 \$	
		5201	PR	♦ propriétaire		
		5201	RS	♦ le responsable		
		5201	AU	♦ une personne à bord		
				➤ <i>Étant ♦ de l'embarcation, n'a pas fourni à l'agent de l'autorité les documents exigés.</i>		
		5202	PR	♦ propriétaire		
		5202	RS	♦ le responsable		
		5202	AU	♦ une personne à bord		

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA (L.C. 2001, ch.26)

(Dernière modification : le 2017-12-12)

NO LOI	NO ART. LOI	CODE	CODE DÉF.	LIBELLÉS D'INFRACTION	AMENDE	MODIFIÉE
LC-26	196(5)b)			➤ <i>Étant ♦ de l'embarcation, n'a pas fourni à l'inspecteur les renseignements exigés.</i>	250 \$	
		5203	PR	♦ propriétaire		
		5203	RS	♦ le responsable		
		5203	AU	♦ une personne à bord		
				➤ <i>Étant ♦ de l'embarcation, n'a pas fourni à l'agent de l'autorité les renseignements exigés.</i>		
		5204	PR	♦ propriétaire		
5204	RS	♦ le responsable				
		5204	AU	♦ une personne à bord		

10. Sécurité communautaire

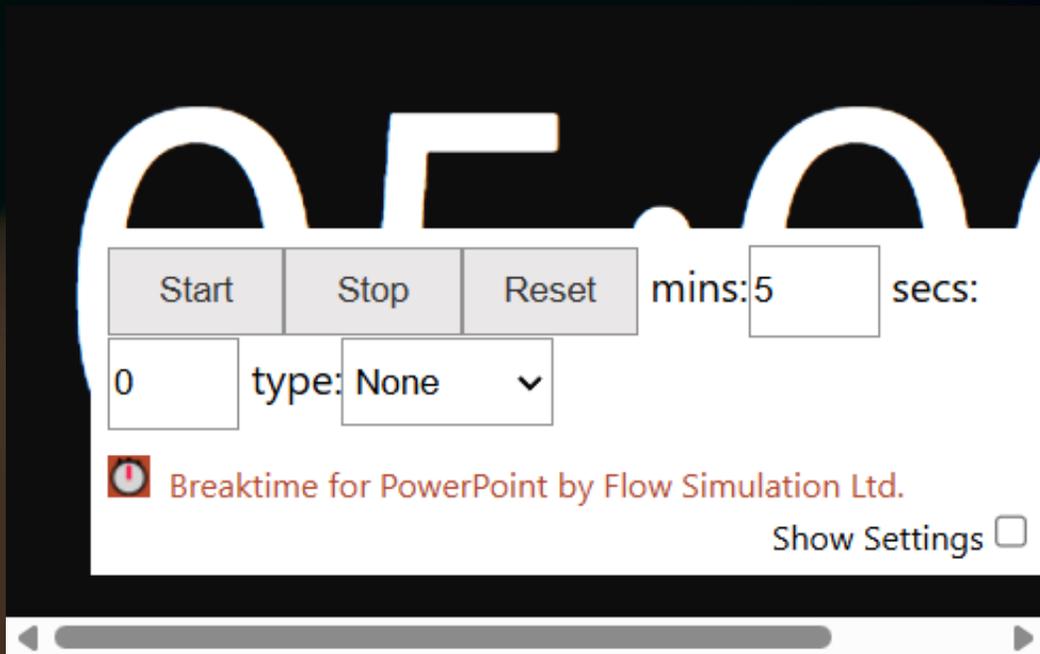
10.1 Dépôt du rapport mensuel

8.11 RESTRICTION SELON L'ÂGE

RÈGLEMENT SUR LES RESTRICTIONS VISANT L'UTILISATION DES BÂTIMENTS

- 19** Permettre à une personne de moins de 12 ans d'utiliser une embarcation de plaisance propulsée par un moteur de plus de 7,5 kW (10Hp).
- 20a)** Utiliser une embarcation de plaisance propulsée par un moteur de plus de 30 kW — personne de moins de 16 ans (40Hp).
- 20b)** Permettre à une personne de moins de 16 ans d'utiliser une embarcation de plaisance propulsée par un moteur de plus de 30 kW(40Hp).
- 21a)** Utiliser une motomarine — personne de moins de 16 ans.
- b)** Permettre à une personne de moins de 16 ans d'utiliser une motomarine

PÉRIODE DE QUESTIONS



A screenshot of a presentation software interface. At the top, there are three large white icons: a circle, a square, and another circle. Below these is a control panel with buttons for 'Start', 'Stop', and 'Reset'. To the right of these buttons is a timer set to 'mins:5' and 'secs:'. Below the timer is a dropdown menu showing 'type: None' and a '0' in a box. At the bottom left, there is a red warning icon and the text 'Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.'. At the bottom right, there is a 'Show Settings' button with a checkbox.



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

